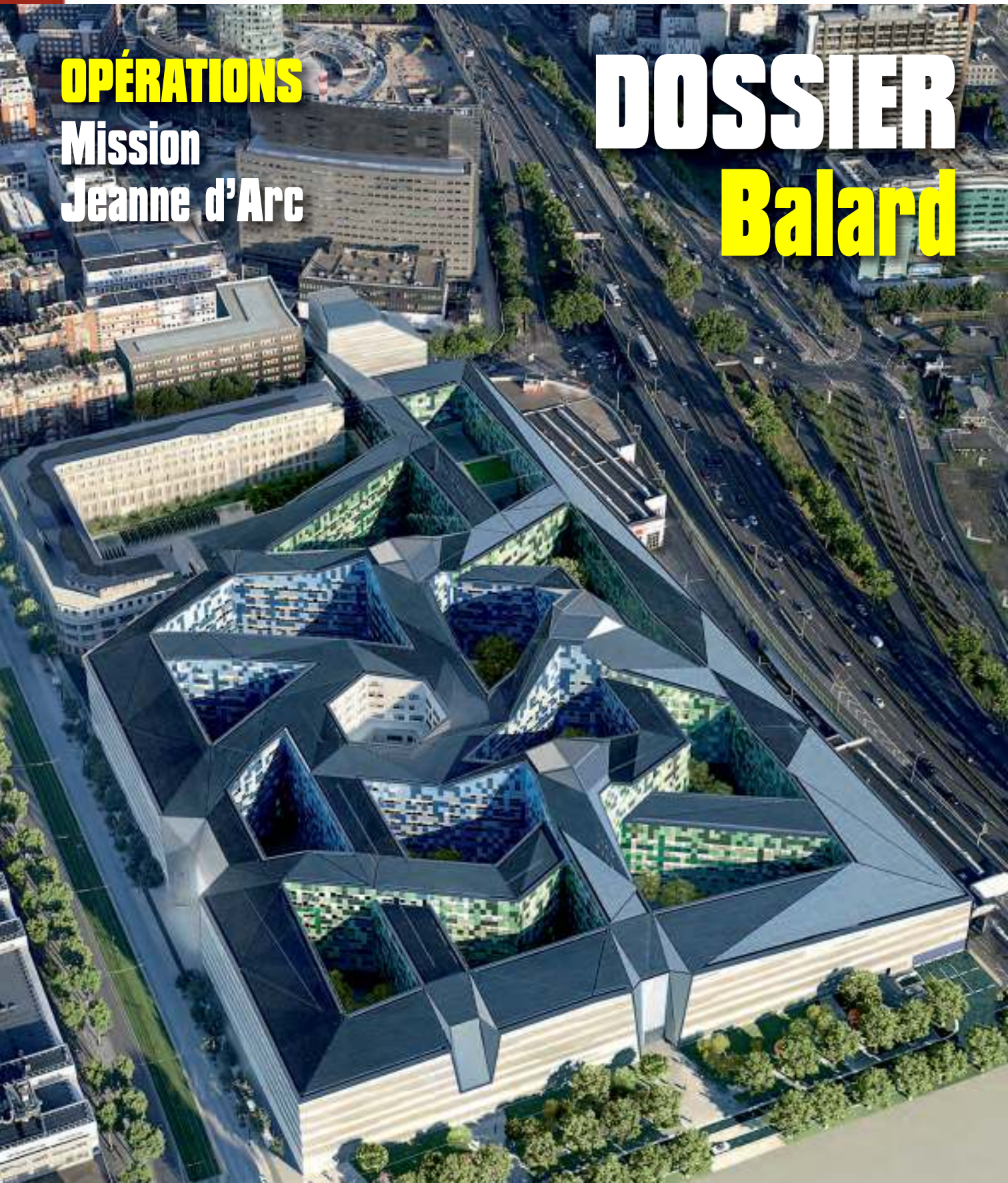


ARMÉES D'AUJOURD'HUI

OPÉRATIONS
Mission
Jeanne d'Arc

DOSSIER
Balard



MAINTIEN À DOMICILE AVEC UNÉO, VOUS AVEZ LES MOYENS DE CHOISIR



Rentes mensuelles, aménagement du domicile, aucune exclusion liée aux risques militaires, cotisations minimales* :
avec Renfort Arméo, restez plus longtemps chez vous.

Mutuelle
Référéncée
Ministère
De la Défense

Mutuelle créée par et pour les militaires, Unéo s'engage depuis toujours aux côtés de ses adhérents. Ainsi, elle a intégré dans toutes ses garanties santé socle un premier niveau de protection, Arméo, permettant à tous ses adhérents de préserver leur autonomie. Avec Renfort Arméo, elle permet à chacun de choisir en complément le niveau de protection adapté à son mode de vie, sa situation et son budget. La protection sociale du militaire et de sa famille ne s'improvise pas.



LA DÉFENSE DE VOTRE SANTÉ



* Les conditions d'adhésion, le montant des cotisations et le détail de la garantie Renfort Arméo sont précisés dans la notice d'information « Renfort Arméo-garantie dépendance » disponible auprès de votre conseiller Unéo et consultable et téléchargeable sur groupe-uneo.fr.

Pour nous contacter : 0970 809 709** – www.groupe-uneo.fr

4 Conférence de presse
du ministre de la Défense

OPERATIONS

- 6 Sentinelle : Vigipirate
à grande échelle
- 8 Chammal : frapper
renseigner et former
- 10 Sangaris : dispositif allégé
- 12 Kourou sous haute protection
- 18 Cap sur l'Orient
- 24 Portfolio
- 26 Les opérations en bref

FOCUS REFORME

28 Simplification

FOCUS TECHNOLOGIE

30 MRTT Phénix : l'avion multirôle

FOCUS DEFENSE

- 32 Formation de haut vol pour
les contrôleurs aériens avancés
- 36 Le génie partage son
expertise pour sauver des vies
- 38 Urban Mud Race
- 40 Repères

DOSSIER

42 Balard vous ouvre ses portes

DETOURS

- 56 Culture. La Shoah
vue par l'URSS
- 60 Portrait. Défenseur des harkis
- 62 Histoire. Héros
à poils et à plumes
- 66 Kiosque

DÉFENSE : ÇA DÉMÉNAGE !

ÉDITORIAL



RÉMI CONNAN@DICOD

Symboliquement ouvert le 18 mars par une réunion de travail du général Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées, avec ses principaux collaborateurs, le nouveau site de Balard sera officiellement inauguré par le ministre de la Défense en octobre : le temps que s'y installent tous les états-majors, directions et services, ce qui représentera environ 9 000 militaires et civils.

Un dossier consacré au nouveau ministère donne un avant-goût de ce que sera ce site à la pointe des technologies en matière de sécurité, d'ergonomie et de haute qualité environnementale. Cette relocalisation du ministère, qui va quitter quelques sites historiques pour se regrouper en un « Hexagone Balard » moderniste, commence dans les prochaines semaines et va s'échelonner tout au long de cette année 2015, pour garantir à la fois l'installation dans les meilleures conditions et la continuité du service. Car la Défense est présente sur tous les fronts, et les opérations se poursuivent sans laisser de répit aux trois armées – Chammal, Barkhane... pour les opex, Sentinelle sur le territoire national –, opérations sur lesquelles revient ce numéro.

Et tout cela bien entendu sans relâcher l'effort sur les restructurations entrepris dans le cadre de la loi de programmation militaire (LPM) en cours. Jean-Yves Le Drian a présenté le 11 mars la feuille de route du ministère pour les mois à venir, dont nous donnons ici les principaux extraits, avec une accélération du calendrier parlementaire sur la réorganisation du renseignement et sur la réactualisation de la LPM : entre déménagement, opérations et modernisation, la liste des défis à relever cette année est impressionnante.

**Pierre Bayle, directeur de la Délégation
à l'information et à la communication de la Défense**



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. **Directeur de la publication** : Pierre Bayle. **Chef du département rédactions** : lieutenant-colonel (terre) Olivier Destefanis. **Rédactrice en chef** : Xave Gaspard Di Borgo. **Rédactrice en chef adjointe** : capitaine (terre) Flora Cantin (01 44 42 33 18). **Secrétaire générale de rédaction** : Sybille Prenel. **Secrétaires de rédaction** : Yves Le Guludec, Patrice Mayon (Key Graphic). **Graphiste** : Brigitte Dubois (Key Graphic). **Chef des reportages** : adjudant (air) Lionel Gioda (53 52). **Rédaction** : Carine Bobbera (48 07), Paul Hessenbruch (55 05), Éléonore Krempff (44 35), Samantha Lille (47 27), aspirant (marine) Camille Martin (46 29), capitaine (air) Laetitia Perier (45 83), Loïc Picard (44 53). **Prestations extérieures** : Lieutenant (terre) Valérien Fuet (Sirpa Terre), Philippe Vial (SHD). **Service photo** : maréchal des logis-chef Rym Senoussi (48 40). **Service icône** : Christophe Deyres (48 35), Carole Vennin (45 09). **Chef de fabrication** : Thierry Lepsch : 01 53 42 87 79. **Photogravure** : Key Graphic. **Impression** : Groupe Maury Imprimeur. **Routage** : EDIACA. **Dépôt légal** : février 2003. Dicod – Case 33 – 1, place Joffre – 75700 Paris SP 07. **N° ISSN** : 0338 - 3520. **Abonnement payant (ECPAD)** : 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion - abonnement gratuit** : sergent-chef (air) Ebtissam Bellammou : 01 44 42 40 07. ebtissam.bellammou@intradef.gouv.fr. **Contact publicité (ECPAD)** : Christelle Touzet : 01 49 60 58 56/regie-publicitaire@ecpad.fr. **Couverture** : ©ANMA & Associés-Artéfactory.



« Plus la France a d'alliés, plus sa voix est forte à travers le monde »

Le 11 mars, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a présenté les grandes échéances du ministère pour l'année en cours. Retour sur les douze messages forts de cette conférence de presse.

►► **Jamais, dans son histoire récente, la France n'a connu une telle connexion entre les menaces directes sur son sol national et celles qui se multiplient à l'extérieur de ses frontières.**

En France : mi-février, environ 1 400 individus de nationalité française ou résidant en France étaient recensés pour leur implication dans le djihad au Levant. Parmi eux, 400 étaient identifiés dans la région, 90 sont morts au combat et 200 sont retournés sur le territoire français.

En Europe : les récents attentats au Danemark confirment l'incursion de la menace terroriste tandis que la crise ukrainienne fait craindre le retour de la guerre.

En Afrique : nos alliés africains paient chèrement le prix de la lutte contre le terrorisme. Le Mali, notamment, et les armées tchadienne, camerounaise, nigérienne et nigériane qui sont engagées contre le groupe Boko Haram.

►► **Nos opérations extérieures permettent ici d'endiguer, là de réduire considérablement la menace terroriste.**

Barkhane : la base avancée de Madama, au Niger, sera pleinement opérationnelle au 1^{er} juillet.

Chammal : la France s'est engagée au sein de la coalition internationale contre Daech.

►► **Le président de la République a décidé de prolonger autant que nécessaire le déploiement du dispositif de protection du territoire national tel qu'il existe aujourd'hui.**

Ce sera le cas au minimum jusqu'au début de l'été, date à laquelle il sera réévalué. Aujourd'hui, cette capacité de 10 000 soldats permet de protéger 682 sites en France métropolitaine et outre-mer.

►► **L'actualisation de la loi de programmation militaire. Le travail est maintenant engagé selon cinq grandes orientations.**

1. Revoir la trajectoire des effectifs inscrite dans la loi

Le format opérationnel de l'armée de Terre pour des missions de protection sur le sol national est fixé à 7 000 soldats. À cet égard, l'actualisation intégrera « Au contact ! », le nouveau modèle de l'armée de Terre. Elle prendra en compte une moindre déflation globale des effectifs de la Défense d'ici 2019. Le nombre de postes sauvegardés, qui était de 7 500 le 21 janvier, sera revu à la hausse.

2. Accentuer un certain nombre de priorités fixées en 2013

Dans le domaine des forces spéciales et de la cyberdéfense, les effectifs seront accrus et les moyens de renseignement, techniques et humains, amplifiés. L'effort en matière de drones d'intelligence, de surveillance et de reconnaissance sera accentué avec, dès cette année, le lancement des études relatives au futur drone européen que la France envisage à l'horizon 2025 avec l'Allemagne et l'Italie.

3. Lever les hypothèques de 2013 concernant les équipements majeurs de nos forces et conforter notre politique industrielle

Un troisième drone Reaper sera réceptionné début avril et trois autres commandés à l'été. Le contrat des bateaux de soutien hauturier sera notifié à la rentrée, celui des satellites de communications en fin d'année. Des plans spécifiques sont en préparation pour doter nos armées en hélicoptères de manœuvre et en moyens de transport aérien tactique.



4. Crédibiliser et sanctuariser les ressources financières nécessaires à la LPM

Le budget 2015 reposant sur plus de 2 milliards d'euros de ressources exceptionnelles, des sociétés de projet seront créées cet été pour permettre d'atteindre ce montant. En 2015, elles concerneront trois Fremm (frégates multimissions) et quatre A400M.

5. Renforcer la citoyenneté des militaires

Avant fin mars, un comité ministériel se réunira afin de proposer un projet de texte qui doit organiser la possibilité pour les militaires de constituer des associations professionnelles. Mais il n'est pas question d'autoriser la mise en place de syndicats au sein des armées.

▶▶ **Sur le sujet du lien entre l'armée et la nation, nous devons repenser les réserves.**

Les travaux visent à disposer d'un réservoir de 40 000 réservistes, contre 28 000 aujourd'hui. L'objectif est de disposer d'une capacité de 1 000 réservistes déployables.

▶▶ **Le président de la République m'a demandé de travailler à des projets d'expérimentation en métropole du service militaire adapté tel qu'il existe en outre-mer.**

Les réflexions doivent aboutir en avril, avec l'objectif d'accueillir un millier de jeunes dès l'automne 2015.

▶▶ **Il est un sujet particulier qui doit retenir toute notre attention : je veux parler du renseignement.**

Le projet de loi sur le renseignement poursuit un double objectif : apporter aux services une efficacité renouvelée sans remettre en cause la préservation des libertés individuelles. Une nouvelle autorité administrative indépendante sera créée.

▶▶ **La France prend la mesure des menaces qui la concernent et entend y répondre. Mais elle ne doit pas le faire seule.**

Il y a vingt-huit États au sein de l'Union européenne, mais combien prennent réellement part à la résolution des crises dans leur voisinage ?

▶▶ **Plus la France a d'alliés, plus sa voix est forte à travers le monde.**

Le ministre de la Défense se rendra au Liban en avril, pour la mise en œuvre du programme de livraison de matériels d'armement français aux forces armées libanaises financé par l'Arabie saoudite. Puis il sera en Égypte en août pour l'inauguration du deuxième canal de Suez ainsi que la livraison de la Fremm et des trois premiers avions Rafale.

▶▶ **Les chiffres des exportations d'armement ont atteint un montant record en 2014, supérieur à 8 milliards d'euros.**

C'est la preuve de l'excellence de nos matériels, des industries françaises et de l'équipe France.

▶▶ **Nous devons pouvoir compter sur une organisation optimale. C'est tout l'enjeu de l'aboutissement du projet de l'Hexagone Balard.**

Le nouveau siège du ministère sera inauguré en octobre prochain.

▶▶ **C'est au mois de décembre que je présenterai un pilote opérationnel de « Source Solde », le futur système de paie du ministère de la Défense.**

L'intégralité du discours
du ministre de la Défense



Vigipirate à grande



échelle



J. SALLES@ECPAD

Après les attentats terroristes du mois de janvier, le président de la République et chef des armées, François Hollande, décidait de mettre en place un dispositif d'urgence. Le niveau Vigipirate passait en « alerte attentat ». Cinq jours après l'assaut de Dammartin-en-Goële, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, annonçait **la mobilisation de 10 000 militaires sur tout le territoire français**, en complément des forces du ministère de l'Intérieur. Ce déploiement est inédit sur l'Hexagone. Leurs missions : la surveillance et la protection de près de **700 sites dits sensibles** comme des lieux de culte ou à forte fréquentation, des écoles, des organes de presse... Chaque groupe de militaires a pour mots d'ordre vigilance et intelligence de situation. Durant leurs patrouilles, les soldats marchent jusqu'à **30 kilomètres par jour** avec le poids des protections balistiques et l'armement. Pour assurer la projection et l'accueil des soldats, **3 rotations aériennes et 170 cars** ont été nécessaires pour déployer, sur la seule **Île-de-France, plus de 6 000 militaires**. Ces derniers assurent quotidiennement la protection d'**environ 230 sites**. Un véritable défi logistique a été réalisé avec, entre autres, le déploiement de capacités d'hébergement aux côtés des sites d'accueil (module 150 hommes) et la distribution de nombreuses rations. Depuis mi-janvier, **100 000 repas** ont été distribués, toujours en Île-de-France. Concernant le soutien santé, dans cette même région, **3 antennes médicales mobiles** sont déployées : à Satory (près de Versailles), à Brétigny-sur-Orge et au Fort de l'Est (à Saint-Denis). D'autres antennes ont été renforcées. Depuis le début de l'opération, toutes les armées sont mobilisées. **Près de 300 réservistes opérationnels et citoyens** sont également impliqués dans cette mission de protection des Français. Cet engagement lourd et dans l'urgence a été réalisé avec succès. Les niveaux d'alerte Vigipirate – « Alerte attentat » pour l'Île-de-France et « vigilance renforcée » pour le reste du territoire – ont été prolongés jusqu'à cet été. Un nouveau défi pour les forces armées déployées sur le territoire français doit être relevé : durer. ■

Flora Cantin

Reportage sur Sentinelle
dans le Journal de la Défense





Frapper, renseigner et former



Le 25 février, deux jours après leur engagement dans Chammal, deux avions Rafale Marine ont décollé depuis le porte-avions *Charles-de-Gaulle* pour leur première mission de frappe au-dessus de l'Irak. Cette intervention planifiée a permis la destruction d'un camp d'entraînement utilisé par les combattants de Daech, non loin de la frontière syrienne. Depuis le début de l'opération, près de 600 vols ont été réalisés, incluant plusieurs missions de reconnaissance armée, essentielles au recueil du renseignement et toujours effectuées en étroite coordination avec nos alliés. Au sol, à la même période, plusieurs soldats français sont

arrivés en Irak dans le cadre du volet conseil et formation de Chammal. Le 7 mars, les détachements d'instruction opérationnelle (DIO) génie et infanterie de Bagdad ont commencé à former une cinquantaine de stagiaires de l'armée irakienne. Ces DIO, qui complètent l'action de celui déjà en place depuis août dernier à Erbil, sont tous mis en œuvre au profit des forces irakiennes (peshmergas et *Iraqi Counter Terrorism Service*). Au total, avec les membres de la mission de conseil d'état-major *Advise and Assist*, ce sont une centaine de militaires français qui participeront à ce dernier domaine. ■

Flora Cantin





Dispositif allégé en RCA



« **N**ous avons pu atteindre nos objectifs [...]. J'ai donc décidé d'alléger notre dispositif », déclarait le président de la République et chef des armées, François Hollande, le 14 janvier dernier. Il y a un peu plus d'un an, le 5 décembre 2013, il avait décidé le lancement de l'opération Sangaris pour mettre fin aux exactions et empêcher un désastre humanitaire. Depuis le début de cette opération, l'action de la force a suivi un seul et même cap : rétablir une sécurité minimale et faciliter la montée en puissance de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) puis de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca). Aujourd'hui, l'objectif des forces françaises est atteint. La force de l'Union européenne, l'Eufor RCA, a pu être déployée dès avril 2014, remplacée le 16 mars dernier par la Mission militaire européenne de conseil (Eumam RCA) auprès des forces armées centrafricaines. L'allégement du dispositif a été initié fin 2014, avec une diminution du volume de troupes combattantes et la densification des moyens plus mobiles : véhicules blindés de combat d'infanterie, hélicoptères de combat Tigre et drones de reconnaissance au contact. Après le désengagement, mi-mars, d'environ 120 militaires, soit l'effectif d'une compagnie de combat, la force Sangaris est aujourd'hui armée par 1 700 hommes et femmes. Ce volume devrait diminuer de moitié d'ici l'automne. Le dispositif actuel s'articule sur le principe d'une force de réaction rapide, avec un premier groupement tactique interarmes (GTIA) déployé dans Bangui et au centre du pays. Le second GTIA est quant à lui déployé dans le nord-est du pays. ■

Flora Cantin

Kourou sous haute protection

5, 4, 3, 2, 1... Le 11 février, le compte à rebours achevé, la fusée Vega s'élance vers le ciel depuis le Centre spatial guyanais. Si ce succès est le fruit du savoir-faire des techniciens, il est également permis par la présence des militaires des forces armées de Guyane, qui assurent la mission Titan de protection externe du centre. Ils sont jusqu'à 400, mobilisés sur terre, sur l'eau et dans les airs pour sécuriser les lancements.

PAR LE LIEUTENANT VALÉRIAN FUÉT/ARMÉE DE TERRE - PHOTOS : G. GESQUIÈRE/ARMÉE DE TERRE







Début février. Le Centre spatial guyanais (CSG) s'apprête à effectuer le quatrième tir de la fusée Vega. Tandis que le CSG est en pleine effervescence, les Forces armées de Guyane (FAG) sont sur le pied de guerre. Depuis près de quarante ans, elles assurent la protection externe des installations du CSG lors des lancements. Une mission qui implique le déploiement d'un dispositif interarmées et interministériel chargé de créer une bulle de sécurité autour des 780 km² du site. Jusqu'à 400 militaires peuvent être mobilisés. « *Pour cette opération, le niveau de coopération interarmées est très poussé* », explique le colonel Éric Ozanne, chef d'état-major des FAG. Une synergie indispensable compte tenu de l'étendue du terrain composé de forêts, de savanes et de marais. Le nom de cette opération de sécurisation : Titan.

J-1

La nuit est claire. Dix légionnaires du 3^e régiment étranger d'infanterie (3^e REI) patrouillent en silence autour du lanceur Vega, balayant les fourrés avec leurs lampes torches. « *Il faut être vigilant car la fusée est particulièrement vulnérable avant son lancement*, explique le sergent de Sousa, chef de groupe. *On peut tomber sur un chasseur isolé comme sur un groupe hostile. Aucune menace ne doit être exclue.* » À quelques centaines de mètres, le rugissement du moteur d'un BV 206 se fait entendre. Il signale la présence d'un autre groupe de militaires dans la zone, interdite à tout autre individu. Grâce à ses chenillettes, l'engin amphibie permet de transporter une dizaine de fantassins sur des terrains difficiles comme la Guyane en recèle. Toute la nuit, 80 légionnaires contrôleront la zone.

Jour J - H-6

Au petit matin, montée sur quad, la section d'aide à l'engagement débarqué sonde avec rapidité les derniers sentiers. En cas d'urgence, ces commandos peuvent être déployés par corde lisse depuis un hélicoptère Puma de l'armée de l'Air. Au nord, des binômes progressent en kayak au milieu des marais pour empêcher toute infiltration par voie fluviale. Deux sections de défense sol-air complètent le dispositif. Avec les moyens de vision nocturne et de désignation GPS de leurs postes Mistral, les artilleurs apportent une capacité de détection précieuse aux unités au sol. ■■■

« Il faut être très vigilant car la fusée est particulièrement vulnérable avant son lancement. Aucune menace ne doit être exclue. »

En haut à gauche : le Centre spatial guyanais de Kourou.

Ci-dessus : le personnel de la base aérienne 367 de Matoury est en alerte pour assurer le contrôle militaire de Kourou avant le lancement de la fusée Vega.

En bas à gauche : des légionnaires du 3^e régiment étranger d'infanterie patrouillent à pied et en BV 206 dans la zone interdite.

Ci-dessous : la section d'aide à l'engagement débarqué surveille en quad les sentiers difficiles d'accès du périmètre à sécuriser.





« Nous interdisons à la navigation le couloir maritime survolé par la fusée. Nous diffusons un message radio avant chaque lancement pour s'assurer qu'aucun bateau n'est présent dans la zone interdite. »

Ci-dessus : un hélicoptère Fenec de l'escadron de transport 68 Antilles-Guyane, avec à son bord deux tireurs d'élite, assure la protection aérienne du centre. Il peut à tout moment intercepter d'autres aéronefs.

En haut à droite : les marais aux abords du site de lancement font l'objet d'une surveillance effectuée par des binômes en kayak.

Au centre : pendant le décollage de la fusée Vega, postés sur la terrasse d'un bâtiment du CSG, deux artilleurs du 11^e régiment d'artillerie de marine servent une pièce de missile transportable antiaérien léger (Mistral).

Ci-contre : au large de Cayenne, *La Gracieuse*, patrouilleur P400 de la Marine nationale, assure la police maritime. Un navire suspect vient d'être repéré : un Zodiac est mis à l'eau pour permettre à un groupe de l'aborder et de le dérouter.



> forces en action



■■■ Ils représentent le dernier rempart de défense antiaérienne du site. Placés sous le commandement de la haute autorité de défense aérienne (Hada), ils peuvent, après accord du Premier ministre, procéder à la destruction de tout aéronef mettant en danger l'intégrité des fusées. « *Les menaces sont évaluées en permanence. Nous proposons un dispositif adapté à chacune d'entre elles, assure le colonel Jean-Paul Besse, Hada. Un vol revendicatif quelques minutes avant un lancement, toujours très médiatisé, reste le cas de figure le plus probable. Mais nous n'excluons pas un risque d'action terroriste.* »

Pour s'assurer du contrôle de la troisième dimension, l'armée de l'Air s'appuie sur une détection radar de pointe couvrant un rayon de plusieurs centaines de kilomètres autour du site. En cas d'intrusion dans l'espace aérien, des hélicoptères Fennec sont prêts à intercepter tout aéronef en moins de 12 minutes. Un binôme de tireurs d'élite embarqué se charge alors de dissuader l'intrus de poursuivre sa route.

Si la maîtrise des airs est indispensable, celle des côtes est aussi vitale. À 7 milles marins, soit 12 kilomètres, un patrouilleur P400 de la Marine, *La Gracieuse*, protège les approches maritimes du plateau de lancement. « *Nous interdisons à la navigation le couloir maritime survolé par la fusée. Nous diffusons un message radio avant chaque lancement pour s'assurer qu'aucun bateau n'est présent dans la zone interdite, explique le capitaine de corvette Yann-Éric Noat, commandant La Gracieuse. Si un navire ignore nos avertissements, nous envoyons un Zodiac avec un groupe chargé de l'aborder et de le dérouter.* »



Jour J - heure H

La tension est à son maximum dans le centre des opérations de préparation et de lancement du CSG. Tous les yeux sont rivés sur les voyants de l'écran de contrôle. À mesure que le compte à rebours défile, des techniciens procèdent aux ultimes vérifications avant le décollage. Lanceurs, carburant, météo... chaque témoin lumineux doit passer au vert pour permettre le décollage de l'appareil. 10h40 : la fusée Vega décolle, comme prévu. Sa mission : mettre en orbite un démonstrateur de rentrée atmosphérique. Terriens, aviateurs et marins, gardiens du port spatial de l'Europe, ont une nouvelle fois accompli leur mission avec succès. ■



Cap sur

Aqaba, en Jordanie :
première escale
du *Dixmude*.

l'Orient

Le 5 mars, le bâtiment de projection et de commandement *Dixmude* et la frégate *Aconit* ont appareillé de Toulon pour la mission Jeanne d'Arc 2015. Durant cinq mois, une centaine d'officiers-élèves embarqués vont découvrir la vie de marin et parfaire leur formation au cours d'exercices qui les mèneront jusqu'en mer de Chine. Journal de bord des dix premiers jours de navigation.

PAR SAMANTHA LILLE - PHOTOS : E. RABOT/ECPAD





La devise de la mission :
partir « loin, longtemps et en équipage ».

En haut à gauche : à Toulon, sur le *Dixmude*, le général Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées, passe en revue les officiers-élèves et l'équipage avant leur départ.

Ci-dessus : le temps d'un exercice au large de la Corse, la frégate *Montcalm* (premier plan) accompagne l'*Aconit* (arrière-plan) et le *Dixmude*.

À gauche : une jeune enseigne de vaisseau prend ses consignes auprès du central opérations avant son quart en passerelle.

Ci-contre : table ronde pour les officiers-élèves, qui échangent sur les contraintes de la vie embarquée.

En bas à gauche : le *Dixmude* croise à hauteur des côtes grecques.

Ci-dessous : exercice de *touch and go* pour une Gazelle.



Jour 1 - L'appareillage

En ce 5 mars, sur le pont d'envol du bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Dixmude*, les plus hautes autorités militaires ont tenu à saluer la centaine d'officiers-élèves issus de différents corps (enseignes de vaisseau, commissaires-élèves, médecins des armées, administrateurs des affaires maritimes) et de 22 nationalités en partance pour la mission Jeanne d'Arc 2015. « *Les mois qui viennent seront denses. Ils seront aussi formateurs que passionnants. Ils resteront, j'en suis certain, dans vos mémoires comme autant de moments qui auront marqué définitivement vos vies de marins mais aussi d'hommes et de femmes* », a souligné le général Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées, face aux jeunes officiers, alignés, et fiers. « *Il nous a donné envie de nous jeter dans cette mission à bras-le-corps et de tout donner* », confie Morgane, 24 ans. Tous rêvent de répondre à la devise de la mission de formation : partir « *loin, longtemps et en équipage* ». C'est avec excitation et un peu d'appréhension qu'ils saluent une dernière fois la base navale varoise tandis que l'*Aconit*, la frégate de type La Fayette qui escortera le *Dixmude*, tire une salve de 19 coups de canon. Rendez-vous est pris. Ils seront de retour dans près de cinq mois.

Jour 2 - Les premières manœuvres

En début de matinée, au large de Calvi, les regards de l'équipage se posent à quelques centaines de mètres du *Dixmude*. Dissimulé sous une légère brume, un hélicoptère Puma de la base aérienne de Solenzara hélitreuille des officiers-élèves en visite à bord du sous-marin nucléaire d'attaque *Casabianca* afin de les ramener sur le BPC. Au même moment, la frégate de lutte anti-sous-marin *Montcalm* pointe le bout de son étrave pour un après-midi placé sous le signe de la poudre. Pendant deux heures, le *Dixmude*, l'*Aconit* et le *Montcalm* vont s'entraîner ensemble au tir à la mitrailleuse 12,7 sur des ballons disséminés en mer. Un exercice tactique qui leur permet de simuler un tir de prévention ou de destruction, action que ces bâtiments pourraient mettre en application à tout moment si nécessaire.

Jour 3 - Les hélicos donnent le tempo

Les cours s'enchaînent pour les officiers-élèves : anglais, présentation des manœuvres de batellerie, découverte du poste de commandement sécurité ou encore de la lutte contre le brouillage. Leur emploi du temps leur laisse peu de répit. Quelques ponts plus ■■■■



Jour 8 : les deux bâtiments s'apprêtent à franchir les 195 km du canal de Suez.

Ci-dessus : un « chien jaune » et un matelot de pont d'envol préparent la manœuvre de ravitaillement vertical effectuée par un Puma dans le cadre d'un exercice.

En haut à droite : dès 2 heures du matin, les boulangers s'affairent aux fourneaux.

Ci-contre : durant la lente traversée du canal de Suez, les marins sont à leur poste de combat.

En bas à gauche : dans le hangar aviation, entraînement aux Tior, un ensemble de techniques de self-défense utilisées pour la lutte au corps-à-corps.

En bas à droite : à 5 heures du matin, l'*Aconit* ouvre la voie au *Dixmude* pour franchir le canal de Suez.





V. ORSINI/MARINE NATIONALE

■ ■ ■ haut, le groupement aéromobile embarqué à bord du BPC intensifie son activité. L'objectif, pour le détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre, issu principalement du 3^e régiment d'hélicoptères de combat, est de qualifier rapidement l'ensemble de ses pilotes de Puma et de Gazelle aux appontages de nuit sur grandes et petites plates-formes (type frégate *Aconit*). Un défi en pleine mer quand le vent et le tangage du bateau sont rarement les meilleurs alliés des équipages. Ce soir-là, par une nuit de pleine lune nuageuse, quatre appareils ont effectué sans aucun souci des séances comportant une dizaine de *touch and go* (posé-décollé) sur le pont du *Dixmude*.

Jour 4 - La machine est lancée

À 2 heures du matin, les deux boulangers du bord investissent les cuisines. Ils réalisent quotidiennement 1 400 petits pains et 90 baguettes pour les 440 membres d'équipage et élèves du bâtiment de projection et de commandement. À l'autre bout de la coursive, un groupe d'officiers-élèves s'essaie aux Tior (techniques d'interventions opérationnelles rapprochées). Chacun va puiser dans ses dernières ressources, les visages sont marqués, mais personne n'est prêt à abandonner. En début de soirée, le groupe amphibie passe le détroit de Messine, qui sépare l'Italie de la Sicile. La tradition veut que des bouteilles soient jetées à la mer avec une lettre et un peu d'argent. Pour les chanceux, les missives seront récupérées par des pêcheurs qui les enverront à leur destinataire.

Jour 6 - Premiers quarts

« *Affirmatif, vous êtes au vert roulage* » annonce avec un léger manque d'assurance une commissaire-élève. La tête collée à la vitre du poste de commandement du pont d'envol, elle tente de s'approprier le langage aéronautique et ses codes, sous l'œil avisé d'un chien jaune, comprenez le directeur des vols. Aujourd'hui, les officiers-élèves sont intégrés aux activités de quart. La jeune femme doit superviser l'arrivée d'un Puma qui vient d'être monté sur la plate-forme grâce à l'un des deux ascenseurs du navire. Dans une trentaine de minutes, ses deux pilotes vont commencer une séance de ravitaillement vertical. Durant une heure, une charge composée de deux bidons avoisinant les 500 kilos va ainsi être accrochée et décrochée à plusieurs reprises sous l'appareil, à quelques mètres au-dessus du pont d'envol. En fin de journée, le professeur de sport organise une séance de « décrassage » dans le

hangar à véhicules, peu encombré. Au menu, cardio, abdos et... transpiration !

Jour 8 - Vers la mer Rouge

« *Nous passerons aux postes de combat à 15 heures, puis au stade d'alerte 2 à 15h45 pour le passage du canal de Suez* » entend-on résonner dans les coursives à l'heure du branle-bas. Les deux bâtiments du groupe amphibie s'apprêtent à franchir les 195 kilomètres du mythique canal de Suez. Dès lors, les équipages ne fonctionnent plus en quart mais en bordée, autrement dit la moitié du bord est mobilisée, prête à réagir en cas d'incident. La zone est sensible. Aux alentours de 18 heures, l'*Aconit* et le *Dixmude* arrivent à Port-Saïd. Autour d'eux, des dizaines de cargos porte-conteneurs aux tailles gigantesques attendent également la formation d'un convoi. Chacun se met au mouillage en guettant le feu vert des autorités portuaires égyptiennes.

Jour 9 - Suez, le franchissement

À 5 heures du matin, l'*Aconit*, placée en 19^e position du convoi, appareille et ouvre la voie au BPC dans cet étroit ouvrage qui offre une largeur moyenne de 350 mètres. La traversée se fait à vitesse réduite, de 10 à 12 nœuds (soit entre 18 et 22 km/h). Les jeunes marins, pour qui c'est une première, essaient de saisir un cliché de ce trajet surprenant et silencieux. Les rives n'ont jamais semblé aussi proches, à quelques enjambées. Le paysage alterne entre verdoyantes palmeraies et dunes stériles. À 11 heures, le convoi dépasse Ismaïlia. Vingt-huit milles marins plus loin, soit une cinquantaine de kilomètres, il passe l'impressionnant pont à haubans d'El-Qantara, construit dans les années 1990. On se croirait presque à San Francisco. Quatre heures plus tard, les deux bateaux quittent le canal et rejoignent le golfe de Suez.

Jour 11 - La première escale

Dès 7h45, les équipes de navigation en passerelle sont sur le qui-vive. Les cheminées industrielles du port d'Aqaba, le seul port de Jordanie, se dessinent à travers les vitres. L'accostage approche, il va falloir faire évoluer les 199 mètres de longueur du BPC avec une extrême précision. Une manœuvre facilitée par le système de propulsion par pods du bâtiment qui lui permet de virer court, un atout pour accéder facilement aux ports. Le temps d'une escale, le *Dixmude* se sépare de l'*Aconit*. Dans cinq jours, les deux bâtiments français repartiront vers Djibouti. ■

O
P
É
R
A
T
I
O
N
S





R. CONNAN@DICOD

1 – Simulateur

Vue du Simulnav, qui reconstitue une passerelle de bâtiment permettant de modéliser une quinzaine de bateaux.

2 – Détection

Un observateur scrute les côtes somaliennes à travers le nez vitré d'un Atlantique 2.

3 – Exercice

Une usine est investie par des marsouins du Régiment de marche du Tchad lors d'un exercice.

4 – Tir

Des membres de l'équipe du *Ventôse* s'entraînent de nuit au tir à bord de la frégate.

5 – Tradition

Garde au drapeau lors d'une cérémonie aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.



J. BELLEMAND@MARINE NATIONALE



J.-J. CHATAFARD@DICOD



J.-F. D'ARCANGUES@ECPAD



J.-B. TABONE@ARMÉE DE TERRE

17-27/02 SAHEL LES FORCES NIGÉRIENNES ET FRANÇAISES MÈNENT L'OPÉRATION KOUMANA AU NORD DU NIGER

Dans le cadre de l'opération Barkhane, les forces armées nigériennes et les forces armées françaises ont mené une opération bipartite à l'extrême nord du Niger. L'objectif de cette mission était la reconnaissance de la passe de Salvador, carrefour de transit et de trafic pour les groupes terroristes, située à la frontière de la Libye, du Niger et de l'Algérie. Les forces nigériennes, le détachement de liaison et d'appui opérationnel de Dirkou et le convoi de blindés composé de la 1^{re} compagnie du 2^e régiment étranger de parachutistes ont



entamé un raid de dix jours à Madama. Dans des conditions climatiques difficiles, un contrôle de zone a été réalisé dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres, permettant entre autres la découverte et la destruction de deux plots logistiques. L'opération

Koumana a affirmé la présence de l'armée nigérienne dans cette région instable. C'était aussi la première opération menée dans ce secteur par le groupement tactique désert Altor depuis son arrivée au sein de l'opération Barkhane, début février.

23/02 CENTRAFRIQUE MONUMENT À LA MÉMOIRE DES MILITAIRES FRANÇAIS

Le général Bellot des Minières, commandant la force Sangaris, a inauguré sur le camp de M'Poko, à Bangui, le monument honorant la mémoire des militaires français morts en République centrafricaine (RCA). Engagée depuis 1979 dans ce pays avec les opérations Barracuda, Almandin, Boali puis Sangaris, la France y a perdu 15 militaires. Le général Bellot des Minières a rappelé que le sacrifice des soldats français n'est pas vain, et que l'engagement de la France aux côtés des forces internationales et des forces centrafricaines permet un retour progressif de la paix en RCA.

14/03 FRANCE DÉCÈS DU CAPORAL-CHEF AURÉLIE SAEL, SAPEUR-POMPIER DE PARIS



Le caporal-chef Aurélie Sael, de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), affectée au centre de secours de Bondy, a été brûlée grièvement lors d'une intervention sur l'incendie d'un pavillon à Livry-Gargan (93). Malgré sa prise en charge rapide, elle n'a pas survécu à ses

blessures. Le 19 mars, à l'état-major des pompiers de Paris, le ministre de la Défense a présidé une cérémonie d'hommage en l'honneur de cette jeune femme entrée en 2009 à la BSPP et qui avait fait de sa passion et de son altruisme son métier.

15/03 NOUVELLE-CALÉDONIE AIDE URGENTE POUR LE VANUATU DÉVASTÉ PAR UN CYCLONE

Après le passage du cyclone Pam au Vanuatu, qui a eu des conséquences dramatiques, la France a immédiatement apporté son aide à la population. Les forces armées en Nouvelle-Calédonie, en liaison avec le haut-commissariat de la République, la sécurité civile et l'antenne locale de la Croix-Rouge, ont déployé une équipe de liaison pluridisciplinaire et du matériel à Port-Vila, la capitale. Un avion de transport Casa de la base aérienne 186 Lieutenant Paul-Klein a projeté l'équipe sur zone ainsi qu'un véhicule léger tout-terrain, un groupe électrogène et des moyens de transmission. Du fret

humanitaire a également été dépêché par les armées. Cette première mission a permis de renforcer l'équipe de l'ambassade de France afin d'établir prioritairement un pont de communication depuis le Vanuatu, d'effectuer une reconnaissance des zones touchées et de définir les besoins de la population sinistrée, en lien avec les autorités locales.



16-27/03 FRANCE EXERCICE INTERARMÉES DE CYBERDÉFENSE

Pour sa deuxième édition, Defnet 2015 a pris encore de l'ampleur et un caractère résolu interarmées. Les spécialistes de la cyberdéfense des trois armées ont participé à cet exercice opérationnel fondé sur un scénario de menaces cyber réalistes dans un contexte international fictif. Defnet 2015 a permis à ses participants de s'entraîner simultanément sur sept sites différents, dont deux bâtiments de la Marine nationale. Érigée au rang des priorités du ministère dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013, la montée en puissance de la composante cyberdéfense se poursuit au sein des armées.

8/03 CHAMMAL RENCONTRE DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES FRANÇAIS ET AMÉRICAIN



Le général Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées (Cema), a reçu son homologue américain, le général Martin Dempsey, à bord du porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Cette rencontre a eu lieu quelques jours avant que le groupe aéronaval

français n'assure seul la permanence aéronavale dans le golfe arabo-persique, afin de permettre la relève entre l'*USS Carl Vinson* et l'*USS Theodore Roosevelt*. Le groupe aéronaval est intégré depuis fin janvier à la *Task Force 50*, sous commandement tactique américain, et participe depuis

fin février à l'opération Chammal. À cette occasion, les deux Cema ont confirmé leur détermination à agir ensemble contre la menace terroriste qui pèse sur le flanc sud de l'Europe. « *Quand je vois derrière moi des marins, des pilotes, américains et français tous ensemble, cela veut bien dire que nous construisons de la confiance mutuelle, à tous niveaux* », a souligné le général Dempsey. Une coopération qui s'est également traduite par des procédures de qualification à l'appontage et au décollage de pilotes américains sur le porte-avions français, à bord de deux F/A-18 Hornet.

13/03 FRANCE LE CAÏMAN MARINE DEVIENT UN HÉLICOPTÈRE DE COMBAT ASM

L'état-major de la Marine a déclaré que le NH90 Caïman devenait un hélicoptère de combat anti-sous-marin (ASM) à part entière grâce à une première capacité opérationnelle de tir à la torpille MU90. C'est un jalon capacitaire majeur pour le couple *Fremm* (frégate furtive)-Caïman, qui peut

à présent traiter avec plus d'allonge les menaces sous-marines les plus modernes en toute autonomie. En février 2013, le Caïman Marine avait déjà atteint une capacité « lutte ASM embarquée » mise en œuvre au profit de la protection de la Force océanique stratégique et du groupe aéronaval.



22-28/02 LIBAN EXERCICE DE TIR COMMUN AVEC LA FINUL ET LES FORCES LIBANAISES



Au Sud-Liban, dans la région de Naqoura, la *Force Commander Reserve* a conduit un exercice de tir à la mer en coopération avec la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) et les forces armées libanaises. L'objectif de ces interactions communes était la

pratique du tir de combat, ainsi que le renforcement de la coopération entre les différentes forces déployées. Des contingents espagnols, finlandais, serbes, malaisiens, slovènes, irlandais, coréens, indonésiens et italiens ont également participé à cet exercice.

**Interview du capitaine de vaisseau Alexis Rostand,
chargé de mission appui à la transformation et simplification**

« La démarche de simplification repose très largement sur l'implication des personnels civil et militaire »

La simplification est un volet important de la réforme de l'État. À la Défense, de nombreuses initiatives sont menées par tous les services dans le domaine du soutien, de l'administration, des achats, des relations avec les entreprises en s'appuyant le plus possible sur les remontées de terrain.

Alors que la transformation des armées est en marche, pourriez-vous nous rappeler le contexte dans lequel est apparue la démarche de simplification ?

Axe majeur de la réforme de l'État, la simplification est un élément essentiel de la réforme du ministère.

Au sein des armées, directions et services, et plus particulièrement dans le domaine des soutiens, elle correspond à une véritable nécessité, tant les réformes conduites depuis la création des bases de Défense (BdD) ont pu être ressenties par le terrain comme une complexification des processus de soutien.

Élément essentiel de l'acceptation des réformes en cours par ceux et celles qui les mettent en œuvre au quotidien, la simplification est au cœur des chantiers de transformation du ministère, de la mise en place des systèmes d'information, d'administration et de gestion, du déploiement de services « de bout en bout », de la recherche de la qualité du service rendu en base de défense et en administration centrale.

Portée par le ministre de la Défense et ses grands subordonnés, la démarche de simplification ne vise pas à remettre

en cause les responsabilités ou les organisations en place. Elle a pour objectif d'identifier l'ensemble des activités à faible valeur ajoutée, points irritants, procédures inutiles, redondantes ou trop complexes, et de mettre en place des modes de travail innovants, de nouvelles coopérations, afin de faciliter la vie des agents et des unités, d'améliorer la réalisation des actions et de contribuer à l'atteinte de la qualité de service rendu répondant aux besoins.

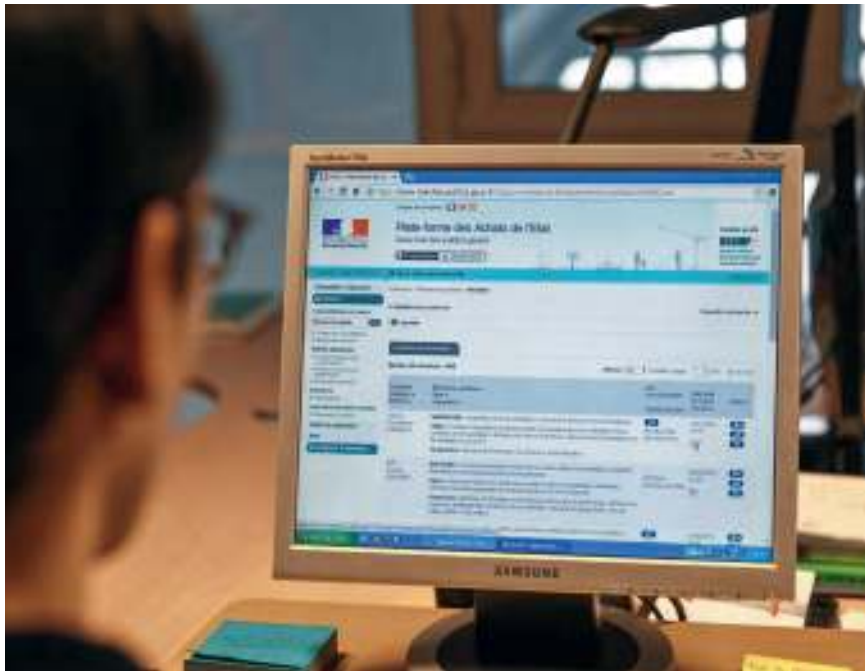
Cela fait maintenant un an que la plate-forme « Vos idées pour faire simple » est en ligne sur Intradef. Quel bilan en tirez-vous ?

Nul n'est mieux placé que l'acteur de terrain pour identifier ces difficultés de la vie quotidienne et proposer des solutions. C'est l'objet de la plate-forme participative Intradef « Vos idées pour faire simple », qui a été mise à la disposition de l'ensemble des agents du ministère en mars 2014.

Le site, qui a connu un vif succès dès son lancement, a recensé plus de 200 000 visites (soit 750 par jour ouvrable en moyenne). Près de 5,5 millions de pages ont été consultées. Les intranauts ont

posté plus de 950 contributions, qui ont déjà fait l'objet de près de 4 000 commentaires. Chaque contribution est analysée par un comité de lecture, en liaison avec les experts du ministère, et une réponse est apportée en ligne dès que les éléments sont réunis. Près de 45 contributions ont été examinées de manière plus approfondie par un comité d'experts dédié, qui se réunit tous les mois (le comité de suivi de la simplification des soutiens). Une quinzaine de mesures nouvelles ont pu être décidées grâce à ces contributions, telles que : accepter les factures dématérialisées dans les dossiers de déménagement ; faciliter la délivrance des cartes achats par voie postale ; ajuster la production d'attestation de stage au juste besoin ; simplifier les modalités du bilan professionnel de carrière...

La plate-forme « Vos idées pour faire simple » permet également de prendre connaissance de l'ensemble des mesures de simplification engagées par le « plan d'actions de simplification des soutiens », qui comprend aujourd'hui 113 mesures. En outre, une nouvelle version de la plate-forme doit être mise en ligne ce mois-ci, qui permettra de partager



Parmi les 113 mesures du plan d'actions de simplification des soutiens, 10 visent à poursuivre l'effort d'optimisation des processus d'achat, d'exécution et de suivi des dépenses entrepris ces dernières années.

les « bonnes pratiques » porteuses de gains rapides et mises en œuvre dans les BdD sous l'égide du Centre interarmées de coordination du soutien.

La simplification est-elle vouée à perdurer ? Quels sont vos prochains grands rendez-vous ?

La démarche de simplification est une démarche pragmatique, tournée vers l'obtention de résultats rapides (six mois à trois ans au maximum) et tangibles pour un grand nombre de bénéficiaires. Elle a néanmoins vocation à perdurer, parce que notre environnement a naturellement tendance à devenir plus compliqué (accroissement des normes...), et que de nouveaux besoins de simplification apparaissent par conséquent en permanence. La démarche de simplification repose très largement sur l'implication des personnels civil et militaire ; elle risque l'essoufflement si elle n'est pas régulièrement dynamisée. C'est pourquoi le ministre a décidé de créer un événement appelé « les lauréats de la simplification », destiné à récompenser

les personnes, les équipes et les organismes à l'origine des initiatives de simplification les plus marquantes, et à mettre en valeur les résultats obtenus, et en particulier les initiatives venant directement du terrain. Cet événement aura lieu à Paris à l'automne 2015. Sont susceptibles d'être distinguées les initiatives prenant la forme d'une idée originale proposée par le candidat et que l'administration a décidé de mettre en œuvre à l'échelle du ministère, d'une bonne pratique développée localement par le candidat et susceptible d'être reproduite ailleurs, ou encore d'une mesure de simplification administrative prise par le candidat dans le cadre de ses attributions.

Un jury examinera les initiatives provenant des chaînes hiérarchiques de chaque armée, direction et service du ministère, mais aussi les initiatives individuelles proposées sur la plate-forme participative Intradef « Vos idées pour faire simple » par tout militaire ou civil du ministère. ■

Propos recueillis par la rédaction

113 mesures déjà engagées

- 19 mesures répondent à l'objectif de réduire la suradministration, c'est-à-dire à limiter les chaînes de validation trop lourdes, les visas multiples, les indicateurs redondants, les formulaires trop complexes ;
- 17 mesures favorisent la dématérialisation des processus du soutien, c'est-à-dire la transformation des supports physiques en fichiers numériques et le traitement automatisé en s'appuyant sur les systèmes d'information, d'administration et de gestion performants ;
- 10 mesures visent à poursuivre l'effort de simplification des processus d'achat, d'exécution et de suivi des dépenses entrepris ces dernières années ;
- 25 mesures s'attachent à simplifier l'administration du personnel, c'est-à-dire faciliter la gestion des dossiers individuels, obtenir rapidement les informations RH, simplifier les procédures de notation, harmoniser les outils de gestion, clarifier et accélérer les processus RH sans préjudice pour l'administré ;
- 19 mesures ont l'objectif de faciliter les déplacements du personnel afin de pouvoir préparer plus facilement ses mouvements, utiliser plus simplement les véhicules, faciliter l'accès aux emprises du ministère, optimiser le défraiement des missions et des stages ;
- 9 mesures viennent harmoniser les droits et les pratiques de la vie courante, c'est-à-dire à réduire les disparités de certains droits individuels, avantages ou pratiques, qui peuvent exister d'une armée ou d'un service à l'autre, sans porter préjudice aux spécificités d'armée, et en s'inspirant des meilleures pratiques ;
- 14 mesures ont l'ambition de faciliter la circulation de l'information par la modernisation des outils de management de l'information et la simplification du processus documentaire.

MRTT PHÉNIX L'AVION MULTIRÔLE

Fin 2014, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a annoncé la commande de 12 Airbus A330 MRTT (*Multi Role Tanker Transport*). Baptisé « Phénix », cet appareil pourra assurer des missions de ravitaillement en vol, de transport de personnel et de fret, de relais de renseignement et d'évacuation sanitaire. Cette flotte viendra remplacer les aéronefs actuellement utilisés. Premier exemplaire attendu en 2018.

Le MRTT Phénix est capable de **ravitainer jour et nuit** et dispose de 3 points de ravitaillement : 2 pods sous voilure (pour les Mirage 2000 et Rafale) et une perche rigide sous fuselage (pour les Awacs).

Perche rigide abaissable

Réservoirs de carburant

Pod sous voilure

Les performances du MRTT face aux appareils actuellement en service

Airbus A330 MRTT (0,86 mach)

- 50 tonnes de carburant délivrées pour une autonomie de 4 h 30 sur zone à 2 000 km
- 40 t à 7 000 km
- 271 passagers à 10 000 km
- Jusqu'à 10 modules Morphée à 12 000 km

Airbus A310-300 (0,8 mach)

- 29 t à 5 000 km
- 185 passagers à 5 200 km

Airbus A340-200 (0,82 mach)

- 41 t à 11 500 km
- 279 passagers à 11 800 km

Boeing C135 FR / KC 135 RG (0,85 mach)

- 17 t de carburant délivrées pour une autonomie de 4 h 30 sur zone à 2 000 km
- 25 t à 8 000 km
- 73 passagers à 9 000 km
- Jusqu'à 8 modules Morphée à 8 000 km

Caractéristiques techniques du MRTT

- Envergure : **60,3 m**
- Longueur : **58,8 m**
- Hauteur : **17,4 m**
- Motorisation : **2 moteurs Rolls Royce Trent 772B** développant 316 kN de poussée chacun à la puissance maximum de décollage
- **Principaux systèmes militaires prévus :**
 - Liaison de données tactiques par Liaison 16
 - Systèmes liés à la mission dissuasion
 - Systèmes de communication par satellite
 - Systèmes d'autoprotection
 - Système de recueil et traitement d'informations
- Masse à vide : **entre 124 et 131 t** suivant les missions
- Masse maximale au décollage : **233 t**
- Vitesse maximale : **0,86 mach**
- Plafond : **13 000 m**
- **2 pilotes + 1 ou 2 membres d'équipage**

Transport de passagers
271 max

Configuration sanitaire

10 blessés en soins intensifs ou 30 blessés légers au maximum

Transport de fret

36 t de charge utile (fret et / ou passagers) à 8 000 km,
40 t à 7 000 km



Poste de pilotage

Cockpit



Console de gestion de ravitaillement

Formation de haut vol pour les contrôleurs

Le Centre de formation à l'appui aérien, implanté sur la base 133 de Nancy-Ochey, dispense chaque année à une quarantaine de militaires français et allemands soigneusement sélectionnés une formation certifiée Otan. Après leurs huit semaines d'instruction, les stagiaires sont rapidement projetés sur les théâtres d'opérations.

Tantôt appelés JTAC (pour *Joint Terminal Attack Controller*), FAC (pour *Forward Air Controller*) ou encore TACP (pour *Tactical Air Control Party*), suivant leur spécialité, leur armée et leur pays d'appartenance, les contrôleurs aériens avancés – généralement intégrés à un groupement tactique interarmes lors des opérations – ont pour mission de permettre l'appui aérien et d'artillerie. En France, ils sont formés par une seule et même structure : le Centre de formation à l'appui aérien (CFAA).

Formation d'élite accréditée par l'Otan

Créé en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale, et aujourd'hui implanté sur la base aérienne 133 de Nancy-Ochey, le CFAA est depuis le début des années 2000 l'unique école préparant à l'appui aérien pour la France et l'Allemagne. Il reçoit chaque année environ 80 candidats – dont un tiers de militaires allemands – pour la formation de contrôleur aérien avancé. « *Cette formule franco-allemande fonctionne très bien*, souligne le lieutenant-colonel Rodolphe Wiese, commandant du CFAA. *L'association des moyens nous permet de bénéficier d'avantages notables en termes d'entraînement et d'enseignement.* » Ainsi, pour l'apprentissage, les Allemands fournissent de nombreux moyens civils, comme des avions Learjet, et les Français davantage de chasseurs, notamment des Alphajet, des Mirage 2000 et des Rafale.

Si ce travail interallié est aujourd'hui possible, c'est grâce à l'accréditation Otan reçue par le Centre en 2010 pour l'enseignement qu'il délivre. Cette formation, standardisée ■■■



Ol aériens avancés



A. CHAGUET@ARMÉE DE L'AIR

En février, dans le Gers, des militaires ont finalisé par un stage sur le terrain l'apprentissage des techniques d'appui aérien. Une équipe de contrôleurs désigne à l'aide d'un pointeur laser un bâtiment comme cible afin qu'un avion puisse effectuer sa frappe.



Briefing des stagiaires dans le Tactical Operation Center avant de commencer l'exercice.

A. CHAGUET/ARMÉE DE L'AIR

■■■ par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, est délivrée dans huit centres accrédités au sein de l'Alliance, le plus important d'entre eux se trouvant aux États-Unis. « Nous avons déjà formé des militaires étrangers par le passé, précise le capitaine Robin, pilote d'Alphajet et responsable de la cellule instruction du CFAA. Aujourd'hui, nous travaillons principalement avec les Allemands, mais nous pourrions tout à fait former les JTAC de n'importe quel pays membre de l'Otan. » Atout non négligeable pour l'interopérabilité et l'apprentissage interalliés, le cursus est intégralement délivré en anglais, langue traditionnellement appliquée aux opérations aéronautiques. Pour intégrer cette formation d'élite, tous les candidats passent une batterie de tests de présélection : anglais, capacités d'orientation « 2D/3D », connaissances du milieu aéronautique, en plus des traditionnels prérequis de condition physique liés au statut militaire. Personnels navigants, commandos ou encore artilleurs, qu'ils soient officiers ou sous-officiers expérimentés, la plupart des candidats sélectionnés sont déjà des militaires aguerris et rompus aux opérations interarmées.

Carnet de guidage

À l'issue de leurs huit semaines d'instruction, les contrôleurs aériens avancés sont très rapidement engagés sur les théâtres d'opérations. Tout au long de leur carrière, après chaque entraînement et opération, les JTAC remplissent un carnet de guidage, de la même manière que les pilotes tiennent un carnet de vol avec le type et le nombre d'heures

de vol qu'ils effectuent. Ce document officiel, contrôlé annuellement par le CFAA, permet aux JTAC de maintenir à jour leur qualification de pointe.

Soutien des forces au sol, appui feu, missions de renseignement, ou encore frappes ciblées... Aujourd'hui, la majorité des opérations extérieures incluent l'utilisation de moyens aériens. Les contrôleurs aériens avancés sont l'outil essentiel au bon déroulement des opérations interarmées. Une erreur de leur part et les conséquences peuvent être dramatiques « tant pour l'équipe JTAC elle-même et les "amis" que pour d'éventuels éléments environnants comme la population », rappelle le lieutenant-colonel Wiese. L'enseignement délivré au CFAA en est d'autant plus pointu. D'ailleurs, à l'issue des présélections, sur la quarantaine de candidats retenus pour suivre les cours, près de 40 % ne parviennent pas à valider tous les modules. Ils en sont écartés provisoirement, voire définitivement, si les erreurs commises sont jugées trop dangereuses. Une statistique en constante amélioration, gage de la qualité de la formation des contrôleurs aériens avancés qui œuvrent quotidiennement au profit des forces engagées.

■
Loïc Picard

Le reportage vidéo sur la dernière session de formation



La protection GMPA,
c'est bien plus que de l'assurance.



Garantie prévoyance + Prêt jeunes actifs

- ◆ Une assurance pour sécuriser votre avenir personnel et celui de vos proches.
- ◆ Un coup de pouce financier pour vous aider à entrer dans la vie active.

Pour en savoir plus, prenez contact avec **notre conseiller**
Rendez-vous sur www.gmpa.fr



C'est plus. Alerte Prévoyance et Prêt Jeunes Actifs. La GMPA est une association française de droit privé. Siège social : 11000 St-Jean-L'Éclaire, Association française GMPA, 277201963 - www.gmpa.fr



P. PAPON©CNDH

Lutte antimines

Le génie partage son expertise pour sauver des vies

Acteur majeur dans l'action contre les mines, le Centre national de déminage humanitaire intensifie ses missions d'éducation au profit des civils grâce à ses nouveaux locaux situés à l'École du génie d'Angers. Humanitaires, expatriés, scolaires... peuvent y bénéficier de formations à la carte.

Selon les estimations des Nations unies et des organisations non gouvernementales, plus de 113 millions de mines sont disséminées dans le monde. L'Europe en comptabilise 13 millions, dont 6 à 9 millions pour la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, ce qui les place parmi les cinq pays du monde les plus gravement touchés par ce fléau.

À l'occasion de la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines, le 4 avril, le Centre national de déminage humanitaire (CNDH), acteur francophone majeur dans l'action contre

les mines, sous-munitions et restes explosifs de guerre, est à l'honneur. Ses nouveaux locaux ont été inaugurés le 5 février à l'École du génie d'Angers.

Destiné à préparer les forces françaises à se déployer dans les zones postconflituelles à risques, le CNDH va également pouvoir, grâce à ses nouveaux bâtiments, développer ses missions d'éducation auprès d'un public plus large.

Par son action, le centre se conforme depuis 2009 aux engagements pris par la France lors de la signature de la convention d'Ottawa (voir encadré). Il assure notamment la traduction (de l'anglais vers le français) des normes internationales de l'action contre les mines pour le compte de l'ONU et répond à des missions d'expertise, de réalisation d'outils pédagogiques comme des bandes dessinées destinées aux enfants, et de formation.

Des séances de sensibilisation « à la carte » sont notamment proposées au monde civil. « Ces séances, théoriques et pratiques, sont adaptées à chaque public, explique le commandant Philippe Papon, chef du CNDH. Scolaires, étudiants ou professionnels tels que des membres d'ONG, des journalistes, des expatriés, des professionnels du tourisme ou encore des élus peuvent ainsi apprendre à acquérir les bons réflexes qui pourront leur sauver la vie face à un engin non explosé. En ce sens, les compétences et l'expertise acquises depuis quarante ans par les spécialistes militaires du génie sont un vrai point fort. »

Éducation aux risques

État des lieux des pays touchés par les restes d'engins explosifs, connaissances des différentes organisations, éducation aux risques ou encore reconnaissance des différentes munitions : durant les journées de sensibilisation, les formateurs militaires d'Angers passent tout en revue. Avec plus de 300 modèles différents, pesant d'une centaine de grammes à plusieurs kilogrammes, les mines ou munitions présentent une large diversité. Sur certaines zones post-confliktuelles, il faut donc surtout apprendre à les repérer.

À gauche : en 2013, lors des Journées du patrimoine, le Centre national du déminage humanitaire (CNDH) exposait ses activités au grand public. Ci-dessous : ensemble de munitions présenté pour l'instruction de soldats du génie. La grande diversité des mines et munitions (plus de 300 modèles) est soulignée durant les journées de sensibilisation du CNDH.



B. BIASUTTO@CICOD

La convention d'Ottawa

Ouverte à la signature en 1997, la convention d'Ottawa, traité d'interdiction des mines antipersonnel, est entrée en vigueur en 1999. Elle marque une étape majeure sur la voie de l'élimination des mines antipersonnel, à la charnière du désarmement, du droit humanitaire et de l'aide au développement. Sa ratification par la France, le 23 juillet 1998, marque une nouvelle étape en mettant les compétences et les savoir-faire des militaires français à la disposition des pays et des organisations œuvrant contre les mines antipersonnel. Pour en savoir plus, retrouvez toutes les infos sur le site du CNDH : www.cndh-a.org

« Les mines à effet de souffle, par exemple, sont soit posées en surface, soit camouflées ou enfouies à faible profondeur dans le sol, commente le capitaine de réserve Philippe Naud, un des formateurs du centre. Elles explosent sous une simple pression de pas. Les mines à fragmentation projettent quant à elles des billes ou des éclats métalliques au moment de la détonation. Elles peuvent être reliées à des fils pièges. » Les stagiaires apprennent ainsi à maîtriser leurs déplacements dans une zone dangereuse, à observer et repérer les indices ou les traces de pose d'engins explosifs comme les goupilles ou les emballages. Ils apprennent également à éviter les points de passage courants comme les ponts ou les zones ombragées dans le désert. Alexandre Girard, étudiant en master « conflitualité et médiation », réserviste au 6^e régiment du génie, a participé à un stage de deux jours en 2014 : « J'ai été impressionné par la pédagogie de ces spécialistes des mines ; l'apprentissage s'est fait de manière très ludique. » Au commandant Papon de préciser : « le CNDH œuvre gratuitement auprès des écoles. D'autres stages, notamment ceux organisés auprès d'entreprises, sont en revanche payants, mais leur coût est modéré. Cela nous permet de récolter des fonds intégralement réutilisés pour l'impression et l'acheminement d'outils de sensibilisation diffusés par les forces sur le terrain, notamment dans le cadre d'actions civilo-militaires. » Par exemple, la bande dessinée *Mille et une mines*, réalisée par l'artiste angevin Loïc Jombart et traduite en dix-huit langues, est utilisée pour sensibiliser les populations vivant dans des zones à risques. « Vingt mille exemplaires en français et en arabe ont ainsi pu être distribués au Mali via les forces françaises. Une BD pour sauver des vies ! C'est le cœur de notre mission », conclut le commandant Papon. ■

Éléonore Krempff

Urban Mud Race

Relevez le défi, pour

Une course aux allures de parcours commando est organisée par l'armée de Terre, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris et la fondation Saint-Cyr les 13 et 14 juin à Vincennes. Les bénéfices de cet événement pour lequel 16 000 participants sont attendus seront reversés aux blessés de l'armée de Terre.

Sans être des spécialistes météo, le week-end du 13-14 juin s'annonce déjà chaud et boueux au bois de Vincennes... Pour la première fois, le Groupement recrutement sélection Île-de-France-Outre-Mer (GRS IDF-OM) de l'armée de Terre, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) et la fondation Saint-Cyr (organisme de recherche, de formation et de rayonnement) organisent un parcours du combattant d'un nouveau genre : l'Urban Mud Race. Cette course d'endurance jalonnée d'obstacles en terrain boueux est l'occasion d'inviter les sportifs adeptes des *mud race* – courses dans la boue dans la langue de Shakespeare – à constater qu'ils possèdent les qualités physiques et mentales propres aux soldats. Et qu'ils partagent les mêmes valeurs : dépassement de soi, mais aussi esprit de camaraderie et cohésion face à des obstacles souvent très difficiles à passer seul. « *Organiser des parcours commando fait partie de notre métier. Rusticité, endurance et entraide sont des valeurs fortes de l'armée de Terre* », explique le colonel Alain Didier, commandant le GRS IDF-OM. Des obstacles originaux, naturels ou installés pour l'occasion, rythmeront les 11 kilomètres du parcours qui traversera des zones sablonneuses, boueuses et aquatiques du bois de Vincennes. Les concurrents seront munis d'une puce permettant leur chronométrage. Ouvert à tous dès 18 ans, en individuel ou par équipes, cet événement sportif permettra à l'armée de Terre, à la BSPP et à la fondation Saint-Cyr de se faire connaître et de mettre en avant leurs activités afin de recruter. D'ailleurs, dans le village partenaire, chacun pourra découvrir un stand de recrutement présentant des équipements, des véhicules, du matériel de combat ou encore le mur d'escalade de la 27^e brigade d'infanterie de montagne. « *Le GRS IDF-OM, qui sélectionne les jeunes désireux de s'engager, recrute un quart, voire un tiers, des candidats au*

profit de la BSPP », souligne le colonel Christophe Varennes, chef de corps de la BSPP.

En participant à l'Urban Mud Race, les coureurs montreront qu'ils ont du souffle et du cœur. Au-delà de l'aspect sportif, ce « parcours du commando » sera en effet l'occasion de récolter des fonds pour les blessés de l'armée de Terre et leurs familles. « *Les bénéfices seront reversés à différentes associations comme Entraide Montagne, Entraide Parachutiste, Pompiers Entraide internationale et Terre Fraternité*, indique le colonel Alain Didier. *Notre aide participe à la reconnaissance de l'engagement de ces soldats. Ils ont des besoins réels et durables.* » Jusqu'à 16 000 concurrents sont attendus pour cette première édition de l'Urban Mud Race. À leurs côtés, des personnalités sportives et médiatiques, mais également des parrains et marraines dont les noms seront prochainement dévoilés sur le site Internet de l'Urban Mud Race. Quand le sport est solidaire, la Défense s'en mêle. À vos dossards!

Flora Cantin

Inscriptions

Toutes les inscriptions, pour les coureurs comme pour les bénévoles, se font sur le site Internet de l'Urban Mud Race : www.urbanmudrace.net. Frais d'inscription de 50 euros pour les 1 500 premiers inscrits, puis 60 euros pour les suivants. Tarif « équipe commando » : 50 euros pour chacun des « commandos » de l'équipe de 4 coureurs. Une fois inscrit, chaque concurrent sera convoqué à un horaire de départ fixé.

vous et pour les autres



À Vincennes,
séance
d'entraînement
sur le parcours
que suivront
les participants
de la course.

18/03 LES AUMÔNIERS MUSULMANS FÊTENT LEURS 10 ANS DANS LES ARMÉES



Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a célébré à l'hôtel de Brienne les dix ans de l'aumônerie militaire du culte musulman en présence du chef d'État-Major des armées, le général Pierre de Villiers, de l'aumônier en chef Abdelkader Arbi, nommé en juin 2006, des aumôniers en chef des cultes catholique, protestant et israélite, des aumôniers des quatre cultes et de nombreux invités dont le grand rabbin de France, Haïm Korsia, et le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur. Dix ans après sa création, « l'aumônerie musulmane aux armées s'est montrée à la hauteur des espoirs placés en elle », elle a acquis « légitimité » et affiché son « dynamisme », a souligné le ministre lors de son discours. Ce mérite revient notamment « aux aumôniers musulmans,

parmi lesquels se trouvent une femme et sept réservistes opérationnels ».

Pour sa part, l'aumônier en chef Abdelkader Arbi a souligné qu'« il aura fallu beaucoup d'efforts, d'entrain et de pédagogie pour rassurer, banaliser, rendre accessible au plus grand nombre notre service cultuel. Les militaires d'aujourd'hui qui vivent leur foi musulmane de manière assumée [...] sont des citoyens à part entière, à l'égal de tous les Français. »

Créée le 16 mars 2005, l'aumônerie musulmane compte plus de 38 aumôniers d'active et des aumôniers de réserve répartis sur l'ensemble du territoire national. Employés en priorité auprès des forces en opérations, ils ont pour mission d'assurer le soutien moral et spirituel du personnel au sein de la Défense.

9/03 DÉCÈS DU BRIGADIER-CHEF ALEXIS VASTINE DANS UN ACCIDENT

Le brigadier-chef Alexis Vastine a trouvé la mort, dans la nuit du 9 au 10 mars, dans un crash d'hélicoptère en Argentine. Il participait, durant ses permissions, à une émission télévisée avec d'autres sportifs français de haut niveau. Dix personnes ont péri dans cet accident.

Âgé de 28 ans, Alexis Vastine était affecté au Centre national des sports de la Défense. Son palmarès est l'un des plus prestigieux de la boxe amateur française de ces dernières années. Le ministre de la Défense a déploré la disparition de ce sportif de haut niveau.



16-20/03 PARIS ACCUEILLE LES ÉLÈVES OFFICIERS À L'OCCASION DU SIGEM

Pour sa 15^e édition, le Séminaire interarmées des grandes écoles militaires (Sigem) a réuni à l'École militaire, à Paris, 600 élèves officiers venus de dix grands établissements. Parmi eux se trouvaient éga-

lement des élèves officiers originaires de pays étrangers. Pendant 5 jours, les participants ont découvert la Défense dans toutes ses dimensions lors de conférences, de tables rondes et de travaux de groupe.



AGENDA

10 AVRIL-26 JUILLET

Exposition « Churchill - De Gaulle », musée de l'Armée, à Paris.



7 AVRIL

Inauguration de la Maison des blessés et des familles à l'hôpital d'instruction des armées Percy, à Clamart.

9-12 AVRIL

Expo-vente d'objets et d'artisanat d'art au profit de l'association Terre Fraternité à l'hôtel national des Invalides, à Paris.

3-11/03 LES FRANÇAIS BRILLENT AUX MARINE CORPS TRIALS



Dix soldats français blessés en service ou en opérations, invités par l'US Marine Corps, ont participé aux Marine Corps Trials, avec le soutien de la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre et l'association Terre Fraternité. À

l'occasion de cette manifestation sportive internationale, les Français ont défié plus de 300 compétiteurs dans une dizaine d'épreuves, décrochant cinq médailles d'or, trois médailles d'argent et deux médailles de bronze.

20-23/03 LE STAND DÉFENSE FAIT IMPRESSION AU SALON DU LIVRE



Plus de 200 ouvrages étaient mis à l'honneur sur le stand de la Défense, et quelque 500 livres ont été vendus lors de ce Salon du livre. Une quarantaine d'auteurs étaient présents lors de séances de dédicaces. Le président de la République, François Hollande, s'est ren-

du sur le stand, accompagné de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication. Ils ont été suivis quelques heures plus tard par le secrétaire général pour l'administration, Jean-Paul Bodin, et le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Jean-Pierre Bosser.

2/03-2/04 2^E ÉDITION DU MOIS DE LA RECONVERSION

Une soixantaine d'événements autour du thème de la « reconversion professionnelle et de la recherche d'emploi » ont été organisés par Défense Mobilité pour cette 2^e édition du Mois de la reconversion. Chaque année,

l'agence de reconversion de la Défense accompagne 16000 personnes dans leur démarche de reconversion. En 2014, 73 % d'entre elles ont trouvé un emploi dans le privé ou public dans les douze mois ayant suivi leur départ.



27/03 LES COMPÉTENCES DES RÉSERVISTES À L'HONNEUR

Cette année, la Journée nationale du réserviste avait pour thème : « Réservistes : les compétences les plus diverses de la nation pour son armée ». Autour de ce rendez-vous, 400 activités se sont tenues entre le 8 mars et le 3 avril, rassemblant des militaires de réserve et

d'active, des jeunes, des familles, des enseignants, mais aussi des élus et des représentants du monde de l'entreprise. Depuis janvier, 300 réservistes sont mobilisés dans le cadre de l'opération Sentinelle (contre une soixantaine pour le plan Vigipirate « classique »).



14-16 AVRIL

Special Operations Forces Innovation Network Seminar (Sofins) au camp de Souge, à Martignas (Gironde).

10 MAI

70^e anniversaire de la Libération de Lorient en présence des ministres de la Défense d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie et de Pologne.

20-21 MAI

Colloque « François Mitterrand et la Défense » à l'École militaire, amphithéâtre Foch (Paris).

28 MAI

Présentation du futur modèle de l'armée de Terre : « Au contact ! ».



BALARD

VOUS OUVRE SES PO



RTES

L'Hexagone Balard est l'aboutissement du projet d'unification du ministère de la Défense, dont le but est de rationaliser sa gouvernance. Situé au sein d'un quartier dynamique du 15^e arrondissement de Paris, le nouveau siège du ministère, aux allures futuristes et respectueux de l'environnement, offre de nombreux services à ses occupants.

DOSSIER RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION
DE FLORA CANTIN

C. VENNIN@DICO



©EMA

Entretien avec le général d'armée aérienne Gratien Maire, major général des armées, et le contrôleur général des armées Jean-Paul Bodin, secrétaire général pour l'administration



©J. ROBERT

« Nous allons gagner en réactivité et ainsi prendre des décisions beaucoup plus rapidement »

Alors que le regroupement des états-majors, directions et services centraux à Balard, baptisé l'Hexagone, a débuté, deux hautes autorités exposent les répercussions que cette réalisation hors normes aura sur les prises de décisions, la conduite des opérations et les conditions de travail du personnel.

Que représente le projet pour le Secrétariat général pour l'administration ?

Jean-Paul Bodin : C'est évidemment un dossier important pour le Secrétariat général pour l'administration (SGA), qui endosse la responsabilité de toute la partie réalisation du projet. La Délégation pour le regroupement des états-majors, directions et services centraux du ministère de la Défense (Dresd), qui est chargée de suivre la réalisation de cette opération, est rattachée au SGA. Le Service d'infrastructure de la Défense, la Direction des affaires juridiques, la Direction des affaires financières, la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives et bien d'autres ont également été mobilisés sur le dossier Balard. Enfin, nous gérons aussi le déménagement, qui a débuté ce mois-ci. En effet, c'est le Service parisien de soutien de l'administration centrale qui organise la manœuvre, en liaison avec le commandement militaire de Balard, notamment avec la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la Défense.

Qu'implique le projet Balard pour l'État-Major des armées ?

Général Gratien Maire : Pour l'État-Major des armées (EMA), qui emménagera avant l'été 2015, comme pour les armées, directions et services et l'ensemble du ministère

de la Défense, ce projet représente une nécessité opérationnelle, un besoin immobilier, une opportunité fonctionnelle ainsi qu'une belle aventure humaine.

Un besoin fonctionnel car, dans le contexte de nos engagements opérationnels actuels, nous travaillons en interarmées, et quand je dis interarmées, je ne parle pas uniquement de l'air, de la mer et de la terre mais également de l'espace et du cyberspace. Il apparaît donc nécessaire de regrouper en un même site l'ensemble des moyens dont nous avons besoin pour diriger ces opérations tout en étant plus efficaces.

Un besoin immobilier aussi, parce que jusqu'à présent nos états-majors, directions et services étaient répartis en région parisienne dans des locaux qui nécessitaient des travaux d'aménagement et de rénovation. Ce projet arrive à point pour rassembler tout le monde dans des conditions de travail et de vie qui constituent un réel progrès par rapport à ce que nous connaissons.

Balard représente aussi une opportunité sur le plan du fonctionnement puisque nous allons pouvoir aménager et faire progresser nos processus de travail. Nous allons notamment gagner en réactivité et ainsi prendre des décisions beaucoup plus rapidement. Enfin, il s'agit d'une belle aventure humaine, car des personnes qui n'avaient

pas l'habitude de se voir vont avoir l'occasion de travailler côte à côte.

Quel sera son impact sur le fonctionnement de l'EMA et la conduite des opérations en particulier ?

Général Gratien Maire : Ce projet a été conçu autour des opérations et permettra de travailler différemment avec des outils modernes, à la fois sur le plan national mais également avec nos alliés. Le pôle opérationnel sera situé au centre des nouveaux bâtiments et réunira l'ensemble des acteurs indispensables au bon déroulement d'une opération. Ainsi, vous aurez, rassemblées sur un même site, aussi bien les personnes qui participent à la conduite que celles qui œuvrent pour le renseignement militaire, les opérations spéciales, le cyberspace mais aussi les soutiens.

Pouvez-vous nous donner un exemple de simplification organisationnelle liée à Balard ?

Jean-Paul Bodin : La première simplification est déjà celle des lieux. Aujourd'hui, mon bureau se trouve dans l'hôtel de Bourbon-Busset, à côté de celui de Brienne. Mais je suis seul avec quelques collaborateurs. Si je veux aller voir le chef d'État-Major des armées (Cema), je dois traverser une série de cours. C'est la même chose pour rendre visite aux directeurs qui me sont rattachés. Demain, le Cema sera à quelques mètres de mon bureau, au même étage, ainsi que les chefs d'états-majors d'armées.

Le bâtiment a été conçu de telle sorte que nous puissions travailler les uns avec les autres tout en respectant l'identité de chaque structure. Ainsi, au même étage, les financiers, les directeurs des ressources humaines ou encore les spécialistes des relations internationales seront en communication, proches les uns des autres. Par ailleurs, vous retrouverez un découpage vertical, par « maison ». Par exemple, les services du SGA seront tous les uns au-dessus des autres, dans une barre d'immeuble, tout en étant en lien avec les personnes qui font le même métier qu'eux au sein de la Direction générale de l'armement et des états-majors. Il existera donc une plus grande fluidité au niveau des échanges. Toutefois, un certain nombre de règles liées à la confidentialité du travail de chacun seront respectées. Notre installation à Balard implique aussi l'ar-

rivée de systèmes d'information et de réseaux plus performants, qui permettront de dématérialiser beaucoup de choses, par exemple le courrier.

Quel sera le retentissement de ces changements sur la condition du personnel ?

Jean-Paul Bodin : Il est important. Tout d'abord, les bureaux seront beaucoup plus fonctionnels. Donc, en termes de conditions de travail, cela représente un plus évident.

En ce qui concerne les conditions de vie, nous allons découvrir à Balard beaucoup de services et de prestations nouvelles. Aujourd'hui, il n'existe pas de crèches en administration centrale ; à Balard, nous disposerons de trois crèches de 60 berceaux. Nous n'avons pas non plus de piscine à notre disposition, pas de salle de sport digne de ce nom, ce qui sera le cas à Balard.

Pour conclure, nous avons également essayé de faire attention aux transports. La zone est déjà très fréquentée et l'installation du ministère de la Défense entraînera un afflux de personnes. Pour répondre à cette problématique, plusieurs lieux d'entrée ont été conçus sur chacune des parcelles, l'Est et l'Ouest, de l'Hexagone. Par ailleurs, nous avons demandé à la RATP une liaison directe avec la station de métro. Balard est également desservi par le tramway, le bus et le RER.

« Il existera une plus grande fluidité au niveau des échanges. Toutefois, un certain nombre de règles liées à la confidentialité du travail de chacun seront respectées. »

Avez-vous un message particulier à adresser au personnel ?

Général Gratien Maire : Je crois qu'il faut se réjouir de cette opportunité que nous avons de pouvoir travailler dans des conditions qui seront fonctionnelles, modernes, accueillantes et qui nous permettront d'être beaucoup plus efficaces. Maintenant, il faut se préparer à emménager dans ces locaux avec toute l'énergie dont nous avons besoin pour faire face aux défis qui se présentent à nous. ■

Propos recueillis par la rédaction

Comment l'Hexagone a pris forme

Le choix de regrouper l'essentiel des services du ministère de la Défense dans un même lieu est le fruit d'un processus de réflexion entamé dès l'Ancien Régime. Après plusieurs tentatives avortées, c'est sur le site de Balard, emprise militaire au riche passé, que ce projet voit finalement le jour.



©ECPAD

Vue aérienne du ministère de l'Air en 1944. Construit dans les années 1930, cet ensemble se situe actuellement sur la parcelle est de Balard.

Le rassemblement sur un même site de l'essentiel des états-majors, directions et services du ministère de la Défense constituera indéniablement une rupture. Chacun a déjà en tête les formes futuristes du nouveau bâtiment dont la construction s'achève. Le nouvel ensemble s'étend à l'est sur des terrains qui furent cédés en 1890 au ministère de la Guerre, en compensation de la perte du Champ-de-Mars, « prêté » pour la construction de la tour Eiffel. Situés au pied des fortifications édifiées au milieu du XIX^e siècle pour défendre Paris, ces terrains accueillent dès le début du XX^e siècle l'un des premiers aérodromes officiels.

À la même époque, le ministère de la Marine creuse un bassin de traction sur ce qui est aujourd'hui la parcelle ouest.

Il s'agit de pouvoir tester dans des conditions proches de la réalité les maquettes des futurs navires de guerre. Cette installation est la première d'une série dont la réalisation se pour-

suivra jusque dans les années 1960. Le symbole va en être le bâtiment construit par Auguste Perret dans l'entre-deux-guerres pour accueillir le siège du Service technique des constructions et armes navales. Un bâtiment aujourd'hui intégré dans le nouvel ensemble architectural, tout comme ceux de la Cité de l'air. Instituée en 1934, celle-ci permet de regrouper les services centraux du jeune ministère de l'Air, mais aussi le service technique et ce qui deviendra l'école supérieure d'aéronautique.

Contrairement au site de Bercy, qui accueille depuis 1989 le ministère de l'Économie et des Finances, celui de Balard n'a donc pas été investi pour l'occasion. Depuis plus d'un siècle, cet espace est placé sous le signe d'une emprise militaire croissante, précocement marquée par la dimension interarmées. Et qui, depuis l'installation du ministre de l'Air

dans l'entre-deux-guerres, est marqué du sceau ministériel. Cette continuité est plus prononcée encore si l'on s'inscrit dans la longue durée institutionnelle. Alors que le ministre de la Guerre apparaît dans la seconde moitié du XVI^e siècle, et son homologue de la Marine une centaine d'années plus tard, les sièges de leurs administrations n'ont pas de bâtiments en propre pendant longtemps. Louvois et Colbert sont des ministres sans ministère ! Leurs services sont implantés en plusieurs endroits, à Paris et à Versailles, dans des locaux qui n'ont rien de spécifique.

Première cité administrative

Il faut attendre la fin de l'Ancien Régime pour que les choses commencent à changer. Dans le contexte de crise et de modernisation qui marque les dernières années de la guerre de Sept ans, le maréchal de Belle-Isle ordonne en 1759 la construction d'un édifice ad hoc pour le département de la Guerre, dont il a la charge. Situé à proximité immédiate du château de Versailles, le nouveau bâtiment est bientôt suivi d'un deuxième, mitoyen, dédié aux Affaires étrangères et à la Marine. Les deux hôtels n'accueillent pas toutes les administrations centrales des ministères concernés, seulement leurs services documentaires, leurs archives en

particulier. Mais il s'agit des premiers bâtiments édifiés spécialement pour abriter des bureaux, avec une architecture fonctionnelle et à l'épreuve du feu. Achevés en 1763, les deux

Depuis plus d'un siècle, cet espace est placé sous le signe d'une emprise militaire croissante, précocement marquée par la dimension interarmées.

hôtels constituent la première cité administrative jamais construite et font l'admiration de toute l'Europe. Cette association inédite de la Guerre et de la Marine témoigne d'une volonté d'articuler les efforts de ces deux départements ministériels, jusque-là distincts et souvent rivaux. Entre 1760 et 1766, pour la première fois, ils sont dirigés par un même homme, le duc de Choiseul, également à la tête du gouvernement.

Cette avancée est brisée par la Révolution française. À l'automne 1789, les hôtels jumeaux sont abandonnés quand le roi et sa famille sont obligés de quitter Versailles pour Paris. Dans l'urgence, le secrétaire d'État à la Marine, César de la Luzerne, demande l'hospitalité à son cousin, Thierry de Ville d'Avray. Celui-ci est en effet intendant du garde-meuble de la Couronne, situé à proximité immédiate ■■■

■ ■ ■ du palais des Tuileries, où Louis XVI vient de s'installer. Cet accueil temporaire est à l'origine de l'installation de la Marine dans le magnifique bâtiment construit par Gabriel entre 1754 et 1774, qui va rapidement devenir son siège.

Emprise grandissante autour de l'hôtel de Brienne

Dès le début du Premier Empire, la cause est entendue, tandis que sous la Restauration le ministre de la Guerre, lui, s'installe rue Saint-Dominique, dans l'hôtel de Brienne. Graduellement, il va étendre son emprise dans sa périphérie immédiate. L'édification d'un grand bâtiment spécifique, décidée à la fin du Second Empire et achevée une dizaine d'années plus tard, marque l'aboutissement de ce processus d'extension qui a fait de l'îlot Saint-Germain le siège du ministère de

L'hôtel de la Marine, place de la Concorde (8^e arrondissement de Paris), était à l'origine le garde-meuble de la couronne.



S. LAURENT/MARINE NATIONALE

la Guerre. À l'instar de ce qui prévaut aujourd'hui à Balard, la construction du nouveau bâtiment est décidée pour rationaliser l'occupation progressive d'un espace. Pour autant, à la différence de l'hôtel de la Marine, construit d'un seul bloc et qui le restera, le processus intègre une partie du bâti antérieur. Jusque dans la seconde moitié du xx^e siècle, de nouvelles constructions viendront enrichir l'espace de l'îlot Saint-Germain. Il n'empêche : pour la première fois a été construit un bâtiment destiné spécifiquement à accueillir l'ensemble de l'administration centrale d'un ministère militaire. Cette avancée n'est pas isolée. Entre 1844 et 1856, les Affaires étrangères se sont dotées d'un siège moderne avec l'édification d'un hôtel, toujours en service, situé quai d'Orsay. En 1934, les services centraux du nouveau ministère de l'Air, créé en 1928, ont été regroupés au sein de la Cité de l'air, on l'a vu. Mais alors qu'un « ministre de la Défense nationale » a été pour la première fois nommé en février 1932, il faudra attendre le début du xxi^e siècle pour que lui soit édifié un bâtiment en propre... Il est vrai que ce nouvel intitulé n'a eu qu'une brève existence. Apparue dans les années 1890, l'idée d'une unification des départements ministériels militaires chemine lentement, ne s'imposant qu'à la Libération. Mais cet avènement reste incomplet puisque le « ministre de la Défense et des forces armées », selon l'appellation qui prévaut désormais, demeure flanqué jusqu'en juin 1958 de secrétaires d'État pour chaque armée. Et ce n'est que le 5 avril 1961 que les structures de leurs ministères sont définitivement mises à bas. Ce jour-là, une impressionnante série de vingt-deux décrets est publiée au Journal officiel. Ces textes réorganisent de fond en comble le domaine ministériel militaire, constituant les trois pôles auxquels nous sommes aujourd'hui habitués : les armées, l'armement et l'administration. Mais ce véritable « big bang » administratif est éclipsé par le coup de force tenté à Alger quinze jours plus tard. Cet événement traumatique va peser sur la réforme, conduisant à l'ajuster et à en étaler la mise en œuvre.

Un projet toujours repoussé faute de crédits

Nos connaissances de cette période restent à préciser. On ignore si, dès cette époque, l'édification d'un siège unique pour le ministère est envisagée, dans le prolongement de l'unification administrative qui vient d'être décidée. Il est certain, à l'inverse, que la conjoncture budgétaire ne s'y prête pas. Alors que les crédits militaires sont en forte diminution avec le dénouement du conflit algérien, la priorité est donnée à l'édification de la force de frappe. Pendant de longues années, celle-ci va consommer l'essentiel des moyens disponibles, jusqu'à provoquer de sérieux mouvements sociaux dans les armées au milieu des années 1970. L'effort financier



C. FIARD©D/COD

L'une des entrées de l'îlot Saint-Germain, boulevard Saint-Germain, dans le 7^e arrondissement, qui fut le siège du ministère de la Guerre.

alors décidé en leur faveur, spécialement pour rééquiper les forces conventionnelles, est rendu d'autant plus nécessaire par la relance de l'affrontement est/ouest. À l'issue de la décennie suivante, la fin de la guerre froide va graduellement engendrer une forte diminution des crédits de défense au nom des « dividendes » que permet de toucher la paix, en apparence désormais garantie.

Une évolution qui contribue certainement à expliquer, en partie au moins, pourquoi les grandes réformes lancées au lendemain de la guerre du Golfe ne comportent pas la réalisation d'un siège unique pour le ministère de la Défense. La restructuration de la Cité de l'air menée dans les années

1970, qui a vu en particulier la construction de la tour DGA où du bâtiment de la base aérienne 117, ne connaît pas de prolongement. Mais les résultats de ces réformes préparent le chemin qui mène à Balard. Il n'est donc pas étonnant que l'idée de son édification apparaisse finalement au début du XXI^e siècle dans un contexte de rationalisation administrative. S'il ne faut pas négliger la part du circonstanciel, d'autant plus importante que l'histoire des dernières décennies demeure mal connue, indéniablement, l'édification de Balard constitue un aboutissement au regard du temps long. ■

**Philippe Vial,
Service historique de la Défense**

Un site, des services,

L'Hexagone, qui doit accueillir plus de 9 000 personnes, fournira des équipements et des prestations qui permettront au personnel du ministère de travailler et de vivre dans les meilleures conditions. L'accès aux locaux et à différents services sera facilité par une carte électronique et un portail en ligne.



L. ZYLBERMAN@GRAPHIX-IMAGES

Différents espaces pour la restauration

La société Sodexo est en charge de la restauration à Balard. Chaque parcelle dispose de son propre pôle de restauration, celui de la parcelle Victor étant ouvert 7 jours sur 7 pour les trois repas de la journée. Ces espaces ont été dimensionnés pour accueillir 7 500 personnes au service du déjeuner sur les deux sites. Des produits de saison et issus de l'agriculture biologique sont proposés et une diététicienne participe à l'élaboration des menus. En fonction des contraintes d'emploi du temps ou des envies, différentes possibilités sont offertes pour se restaurer, en self-service ou au forfait, notamment des petits-déjeuners, des plateaux commandables et livrables dans un délai de 72 heures et d'autres prestations sur devis. Des points de convivialité avec fontaine à eau (froide et chaude) et distributeurs de boissons chaudes et de friandises sont également répartis sur tout le site.

Un centre sportif et une piscine

Plusieurs salles de sport seront installées sur la parcelle Victor, dans le bâtiment G. Les équipements seront réservés au personnel civil et militaire du ministère ainsi qu'aux membres de l'association sportive. Seront mises à disposition deux salles de fitness, une salle de cardiotraining, une salle de musculation, une salle polyvalente, deux salles de squash et une salle de combat. Une piscine de 25 mètres avec quatre lignes d'eau se trouvera également sur cette parcelle, dans le bâtiment H. Dotée de deux accès (une entrée depuis l'intérieur du site pour le personnel du ministère et une autre depuis l'extérieur, avenue de la Porte de Sèvres), elle sera ouverte au public selon des horaires définis par le ministère. L'ouverture de ces installations sportives est prévue en septembre. Des vestiaires et des douches équiperont le centre sportif et la piscine, mais seront également mis à disposition aux portes d'entrée du ministère pour le personnel souhaitant pratiquer une activité autre que celles offertes sur le site : 36 douches et 150 casiers sur la parcelle Valin, 20 douches et 58 casiers sur la parcelle Victor. Enfin, un parcours de santé est accessible sur « la prairie en mouvement », parcelle Victor.



L. ZYLBERMAN@GRAPHIX-IMAGES

une qualité de vie



©ANMA

Trois crèches pour les enfants

Trois crèches de soixante berceaux, deux sur la parcelle Victor, une sur la parcelle Valin, gérées par l'Institut de gestion sociale des armées (Igesa), seront ouvertes. Elles accueilleront en priorité les enfants du personnel du ministère et pourront recevoir ceux des riverains en fonction des places restantes. Chacune d'elles sera divisée en trois sections – petits, moyens et grands – et disposera de son jardin atrium. Ouverte du lundi au vendredi de 8 heures à 18h30, chaque crèche assurera la prise en charge des enfants par une équipe pluridisciplinaire composée d'une directrice puéricultrice, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'agents spécialisés. Un médecin référent sera également attaché aux crèches. La première structure a ouvert ses portes le 30 mars, les deux autres le feront le 1^{er} septembre.

La carte multiservices



Une carte, plusieurs utilisations : tel est le but de la carte d'identité multiservices « Cims ». Ce badge unique sert non seulement de pièce d'identité, remplaçant les traditionnelles cartes d'identité professionnelle et militaire du ministère, mais également de badge d'accès aux locaux selon les droits ouverts au porteur de carte et de moyen de paiement pour les services comme la restauration, la piscine, la conciergerie... Il permet aussi de se connecter au réseau informatique interne (Intradef) et d'éditer des documents sur les différentes imprimantes réparties sur le site. Déjà en dotation pour certains services implantés à Balard, la Cims doit équiper tout le personnel présent sur le site en 2015. Badge unique, ce nouveau système donnera lieu à d'importantes économies et offre une sécurité supplémentaire pour les accès physiques et numériques aux différents sites et supports de la Défense. Attention à ne pas l'égarer ou l'oublier chez soi !

Un portail pour la qualité des prestations

Réserver une salle de réunion, commander des fournitures, signaler un dysfonctionnement seront désormais possibles sur le futur portail de services du ministère, accessible à tous sur Intradef ou sur des bornes dédiées à Balard. Outil de gestion et d'amélioration de la vie quotidienne, ce nouvel espace d'information permettra aussi aux usagers d'être des acteurs du maintien de la qualité des prestations rendues. Différentes fonctionnalités seront réparties en quatre grands thèmes : « incidents », « services », « SIC » et « rapports ». Par exemple, à partir de l'onglet « service » du portail, chaque utilisateur pourra réserver une salle de réunion selon les critères proposés (taille, localisation, confidentialité, etc). Autre cas, si une ampoule doit être remplacée ou si une intervention de plomberie est nécessaire, la saisie de la demande dans le portail générera un « ordre de travail » qui déclenchera une intervention, à la charge du prestataire. À vos clics !



Défense de la planète

La construction de l'édifice principal du ministère a mis en œuvre des solutions techniques respectant l'environnement et privilégiant la sobriété énergétique : toiture recouverte de panneaux solaires, géothermie, gestion automatisée de l'éclairage, du chauffage et du système d'aération...



Avec ses allures d'origami de verre et de métal, l'immeuble principal situé sur la parcelle ouest, baptisée Valin, est le bâtiment emblématique du futur ministère. Mais son architecture futuriste, déclinant transparence et opacité, ne révèle pas ouvertement que cet édifice est un modèle de construction écologique. Depuis 2007, le ministère s'est engagé dans une démarche de haute qualité environnementale. Il a ainsi mis en place un plan d'action interarmées visant à mettre en œuvre des infrastructures respectueuses de l'environnement. Ces

dernières années, de nombreux bâtiments sont sortis de terre sur les emprises militaires en respectant les principes de l'écoconstruction. Ceux-ci consistent à atteindre de hautes performances dans les domaines de la préservation des ressources (énergie, matières premières, eau), de la réduction des déchets et de la pollution, du confort et de la santé des occupants d'un bâtiment... Les acteurs de la construction disposent aujourd'hui de référentiels, normes ou certifications permettant de réaliser des projets en garantissant l'atteinte de ces performances.

Dès sa conception, le nouvel immeuble de la parcelle ouest a été pensé pour être respectueux de l'environnement. Il repose ainsi sur un dispositif très novateur, qui s'insère complètement dans le plan climat de la Ville de Paris et dans le Grenelle de l'environnement. Cœur névralgique du ministère, il accueillera les grands services, directions et états-majors sur une superficie de 130 000 m². Les architectes ont cherché à réduire les coûts énergétiques et à économiser les opérations de maintenance. « *L'équipe de conception a dès le début travaillé sur les performances énergétiques du bâtiment, explique Hervé Menge, pilote de la performance énergétique pour Opale Défense. Nous nous sommes engagés à ce que ce nouvel édifice ne consomme que 40 kWh/m² par an.* »

Quasi-autonomie énergétique

Conçu pour être un bâtiment basse consommation, l'édifice assure donc de manière naturelle ses besoins de chaud, de froid et de ventilation pendant dix mois de l'année. Le rafraîchissement et le préchauffage des locaux, selon la saison, seront assurés à partir d'échangeurs utilisant de l'eau d'origine géothermique, énergie renouvelable et gratuite. Seules les salles informatiques et les locaux en sous-sol seront climatisés. L'été, l'air du jardin, rafraîchi par l'eau et les plantes, sera capté par les cheminées aérauliques de la toiture. Une petite station météo mesurera le rayonnement solaire afin d'ouvrir ou fermer les stores pour réguler la température des bureaux.

Les besoins annuels de chauffage devraient être divisés par trois par rapport à ceux d'un bâtiment classique.

Des détecteurs de présence installés dans tous les bureaux géreront automatiquement la ventilation et l'éclairage de la pièce et les lampes s'allumeront dès que la luminosité déclinera. « *Tout a été pensé afin de réaliser le maximum d'économie d'énergie, insiste Hervé Menge. Grâce à la gestion technique du bâtiment, nous pourrons suivre de manière instantanée la consommation du bâtiment. En cas d'anomalie technique, nous pourrons intervenir immédiatement.* »

Autre originalité de l'édifice : une toiture de 5 000 m² entièrement recouverte de capteurs photovoltaïques, ce qui en fait le plus grand toit solaire de Paris. Ce système permettra la production de 10 kWh ep./m² par an. L'électricité produite par cette installation sera entièrement consommée sur le site. Les modules monocristallins des panneaux solaires ont fait l'objet d'un traitement antiéblouissement, afin de ne pas gêner la vision des pilotes manœuvrant sur l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, situé à quelques centaines de mètres de Balard.

Enfin, tous les bureaux étant munis d'un boîtier de régulation permettant de régler la température et la luminosité, chaque agent se retrouve également acteur du développement durable. C'est pourquoi un livret d'accueil sera délivré au personnel dès son installation sur le site, afin de le responsabiliser dans le domaine des économies d'énergie. ■

Carine Bobbera

BALARD EN CHIFFRES

9 300 personnes travailleront au sein des locaux de Balard



145 000 m² de bâtiments neufs et **135 000 m²** de bâtiments rénovés.

15 sites de région parisienne regroupés

350 salles standards, de grandes salles modulables, **1** salle de prestige de 45 places, des salles multimédia et **2** amphithéâtres de 300 places (parcelle est et ouest).

7 000 repas servis chaque midi sur 2 sites de restauration (parcelle est et ouest).

4 hectares d'espaces verts aménagés.

737 chambres individuelles équipées de douches et de sanitaires disponibles pour les militaires

3 crèches d'une capacité totale de **180** berceaux.

Un quartier à l'heure



L'arrivée des 9 300 personnes de la Défense dans cette partie du 15^e a été anticipée avec des accès supplémentaires aux transports en commun. Les commerçants, dont certains ont formé une association, sont prêts à accueillir les nouveaux venus.

Le regroupement, pour la première fois, de plus de 9 000 civils et militaires dans le 15^e arrondissement de Paris constitue un tournant majeur pour le ministère de la Défense, mais aussi pour la capitale. Cette implantation vient s'inscrire dans un environnement urbain emblématique. Avec France Télévisions, l'hôpital européen Georges-Pompidou et le Parc des expositions de la porte de Versailles, le quartier représente un pôle particulièrement actif et un grand carrefour du sud parisien faisant le lien avec la banlieue.

Pour les riverains et les commerçants, cette nouvelle emprise à l'architecture innovante va insuffler une dynamique neuve au secteur. D'ores et déjà, le 15^e arrondissement s'est mis au diapason pour accueillir ces prochains arrivants. Preuve de cette effervescence, une association de commerçants, « Village Balard », s'est constituée pour mettre en place une stratégie de développement et d'animation. Alain Raynal, l'un de ses membres, s'est installé il y a 18 mois avenue Felix-Faure pour ouvrir sa librairie, Version papier, à proximité du ministère. « *L'arrivée des militaires a été déterminante dans mon choix. Je vais proposer des produits, notamment des collections de livres, qui se rapprochent de l'univers du combat ou de la stratégie* », explique-t-il. Aujourd'hui déjà, le quartier ne manque pas



PHOTOS : C. VENNIN@ICOD

du ministère



d'arguments pour rendre la vie courante agréable. Les restaurants et brasseries de la place Balard attendent désormais l'arrivée de leurs voisins.

Proximité des parcs Brassens et Citroën

« On comprend que certains soient déçus de quitter leurs bureaux du centre de Paris, mais je pense que Balard peut leur offrir d'autres avantages, notamment une vie de quartier dynamique et une facilité d'accès, explique Estelle Benard, gérante de la brasserie Terminus Balard, qui a vu se transformer le site en quatorze ans de présence. Nous comptons déjà beaucoup de clients de la Direction générale de l'armement. Nous accueillerons les civils et les militaires du ministère de la Défense avec le même sourire et le même sens du service. » Il y a deux ans, le restaurant a fait sa mue en rénovant sa salle, en aménageant une terrasse et en proposant des animations nocturnes. « Je pense que la proximité des parcs André-Citroën et Georges-Brassens permettra également aux militaires d'effectuer leurs séances de sport dans un cadre accueillant », renchérit le mari d'Estelle. Le ministère va aussi permettre aux riverains de bénéficier de nouveaux services dans une relation

que l'on pourrait qualifier de « gagnant-gagnant ». Ainsi la piscine du site sera ouverte aux habitants de l'arrondissement à des plages horaires qui leur seront réservées. Des places en crèche sont également prévues. Côté transports en commun, la création, avenue de la Porte-de-Sèvres, d'une sortie supplémentaire pour la station de métro Balard permettra un flux et une répartition plus homogènes des usagers de la ligne 8 et de la ligne 2 du tramway (station Suzanne-Lenglen). L'ouverture d'une entrée pour le personnel du ministère située près de la station



Websérie Balard, épisode 1



du RER C contribuera également à cette meilleure répartition. Plusieurs lignes de bus (n° 39, 42, 88, 169, N13, N62 et N145), offrent la possibilité de relier certaines villes voisines ainsi que différents quartiers de Paris, notamment son centre, facilement. Avec cette nouvelle implantation, l'histoire commune, et ancienne, entre ce quartier de Paris et les armées prend un nouveau tournant. ■

Paul Hessenbruch

La Shoah vue

Dès son entrée en guerre, en 1941, l'Union soviétique envoie des opérateurs filmer sur le front. Avancé avec l'Armée rouge, ils captent les traces du génocide et des exactions perpétrés par les nazis à travers l'Europe. Leurs images, longtemps oubliées, sont présentées dans une exposition au Mémorial de la Shoah.

Le 27 janvier 1945, en marche vers Berlin, l'Armée rouge atteint le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, dans le sud de la Pologne.

Après avoir franchi le porche orné de l'inscription « *Arbeit macht frei* » – « Le travail rend libre » –, les soldats soviétiques découvrent avec horreur quelque 7 000 survivants, décharnés, hagards, aux portes de la mort. Dès le lendemain, des équipes de tournage militaires sont dépêchées pour immortaliser toute l'abomination de ce camp d'extermination.

Dans le cadre du 70^e anniversaire de la libération des camps par les Alliés, le Mémorial de la Shoah propose « Filmer la guerre, les Soviétiques face à la Shoah (1941-1946) » une exposition exceptionnelle consacrée à l'étude des images du génocide filmées par les opérateurs soviétiques. « *Entre 1941 et 1945, du fait de la géographie des opérations militaires, les Soviétiques sont les premiers à pouvoir filmer les traces de la Shoah dans toute son ampleur, sa systématisme et la variété des mises à mort. Seuls les opérateurs de cinéma soviétiques ont pu tourner sur les lieux des plus importants massacres de civils qu'ait connus l'Europe dans son histoire* », com-



ment l'historien Alexandre Sumpf, commissaire de l'exposition. Ils ont capté, non pas le génocide en lui-même, mais ce que les Allemands n'ont pas eu le temps d'effacer. Films montés, archives compilées et photographies montrent la mise au jour des fosses communes, les marques laissées par les exécutions de masse en Europe de l'Est, la libération des camps de concentration et d'extermination ainsi que les multiples procès

et exécutions qui suivirent celle-ci. Ces images très peu connues n'ont presque pas été exploitées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Images contrôlées

Dès 1941, les Soviétiques envoient des équipes cinématographiques sur le front. « *On a recensé 258 opérateurs qui, tout au long du conflit, ont documenté, caméra à la main, les exactions des nazis* », précise

par l'URSS



À gauche : caméra 35 mm KS-4, copie soviétique de la Eyemo (Bell & Howell, États-Unis), utilisée par les opérateurs. Au centre : extrait du film *Auschwitz* (de Kenan Kutub-Zade, 1945). À droite : témoignage d'un membre d'un *Sonderkommando* (unité de travail) sur le site de Babi Yar, en Ukraine.

Alexandre Sumpf. Parmi eux, des célébrités comme Roman Karmen, cinéaste, qui s'est illustré pendant la guerre d'Espagne, en 1936. Mais aussi beaucoup d'anonymes, dont un certain nombre de Juifs comme Mark Troïanovski. « À l'époque, on a proposé aux étudiants en cinéma d'achever leur cursus sur le front », explique l'historien. Ces opérateurs portent l'uniforme militaire. Ils sont informés et contrôlés par la direction

politique de l'Armée rouge de Moscou, dont ils dépendent pour leur transport sur les lieux de tournage. Leurs films sont développés et tirés dans la capitale russe puis visionnés par les responsables du cinéma d'actualité, des censeurs militaires et parfois des membres du Politburo (bureau politique). « Ces images ne parlent pas d'elles-mêmes, poursuit Alexandre Sumpf. La propagande soviétique est intelligente. Elle sait

très bien cibler les différents publics, autochtones ou étrangers, et réutiliser ce matériau pour des messages bien différents. Les autorités ont saisi très tôt l'importance de capter ces images, et cela pour trois raisons principales. D'abord mobiliser les soldats et la population en les appelant, dès 1942, à venger les exactions nazies. Il est également nécessaire d'informer l'opinion internationale des assauts de la Wehrmacht ■■■



En 1943, à Moscou, les opérateurs Rafail Guikov et Ilya Guttman apportent leurs bobines au studio pour les développer.

■ ■ ■ afin que les Alliés ouvrent un deuxième front en Europe. Enfin, les Soviétiques cherchent à accumuler les preuves des exactions allemandes. » Ces documents servent donc dès 1943 dans des procès contre l'armée allemande et, en 1945-1946, lors du procès de Nuremberg contre le pouvoir nazi. « Ces preuves seront lues et diffusées durant des jours entiers lors du célèbre procès », précise Alexandre Sumpf.

Bobines oubliées

Pourtant, avec la guerre froide, ces films disparaissent derrière le rideau de fer et vont être oubliés. Il sera reproché au régime soviétique d'avoir utilisé ces archives à des fins de propagande, soit pour mettre en valeur l'Armée rouge en jouant la libération d'Auschwitz avec des figurants, soit pour maquiller la vérité, comme

pour le massacre de Katyn. Dans un film datant de mars 1944, les Soviétiques utilisent en effet leurs films pour attribuer aux nazis la responsabilité du massacre de plusieurs milliers d'officiers polonais commis par leur propre police politique.

Aujourd'hui, grâce à une historiographie largement renouvelée depuis vingt ans, ces images sorties de l'oubli révèlent de nouveaux éléments souvent méconnus en Occident sur le génocide des Juifs. « *La Shoah ne se résume pas à Auschwitz*, poursuit Alexandre Sumpf. *Elle signifie une myriade d'exécutions, des camions à gaz, des expérimentations médicales... Les nazis exécutent des Juifs en fonction de leur identité, mais aussi en tant que communistes, résistants ou prisonniers de guerre soviétiques* », conclut Alexandre Sumpf.

« Filmer la guerre : les Soviétiques face à la Shoah » met en relief le travail des opérateurs d'images et nous rappelle toute l'ampleur des crimes nazis commis dans cette partie de l'Europe. ■

Carine Bobbera

Infos pratiques

Exposition jusqu'au 27 septembre.
Tous les jours de 10 à 18 heures
(22 heures le jeudi), sauf le samedi.
Entrée gratuite. 17, rue Geoffroy l'Asnier,
Paris 4^e. www.memorialdelashoah.org

**Le reportage
sur l'exposition**





Lutte contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexuels.

Qu'est-ce que Thémis ?

Annoncée par le ministre le 15 avril 2014, la cellule Thémis permet à chaque personnel, civil ou militaire, homme ou femme du ministère de la Défense, victime ou témoin de harcèlement, de discriminations ou de violences sexuels de le signaler. Elle a d'ores et déjà accueilli et pris en charge plusieurs cas. Pour chacun d'entre eux, conformément aux missions qui lui ont été assignées par le ministre, elle accompagne la victime et veille à la défense de ses droits, participe ou conduit l'enquête nécessaire indépendamment de la hiérarchie, accompagne et conseille le commandement dans les mesures conservatoires et les sanctions à prendre. Elle assure aussi une information de la victime sur les suites de sa démarche.

Qui prévenir et qui peut vous aider ?

- Votre hiérarchie ;
- votre médecin traitant, le médecin du travail ou de prévention, un psychologue ;
- le service social de votre formation ;
- les représentants du personnel (délégués du personnel, représentants syndicaux, majors conseillers, présidents de catégorie) ;
- l'officier mixité ;
- l'inspection générale de votre armée ;
- l'inspection de votre armée ;
- l'inspecteur du personnel civil ;
- l'inspecteur du travail ;

- Thémis : 01 42 19 88 88
- les services de police, de gendarmerie ou le procureur de la République ;
- Écoute défense (08 08 800 321) si vous souhaitez parler à un psychologue ;
- une association extérieure à la défense : www.stop-violences-femmes.gouv ou en appelant le 3919 ;
- le 08 842 846 37, numéro ouvert à toute victime de violence, homme ou femme, quel que soit le préjudice subi.

Que faire ?

Recueillir et conserver autant d'éléments de preuve que vous pouvez :

- des certificats médicaux, avis du médecin du travail, etc. ;
- des témoignages écrits ;
- des écrits (SMS, courriels, courriers) échangés avec la personne responsable des faits ;
- des photos, images ou vidéos utilisées contre vous.

Saisir la cellule Thémis

La cellule Thémis est chargée de recueillir le récit et de traiter les cas de harcèlement, discriminations et violences d'ordre sexuel, ou à connotation sexiste, ou liés à l'orientation sexuelle des personnes et de veiller à ce que les cas avérés soient sanctionnés de façon adaptée.

Qui peut saisir la cellule Thémis ?

Tout agent du ministère de la Défense :

- victime ou témoin de harcèlement, violences et discriminations sexuels ;
- personnel militaire de toute catégorie, en activité ou de réserve ;
- gendarmes des gendarmeries spécialisées ;
- personnel civil ;
- stagiaires ;
- participants aux Journées défense et citoyenneté.

La cellule Thémis est tenue à l'obligation de discrétion et de confidentialité. Elle observe la plus stricte neutralité.

La victime présumée est informée que la procédure ne pourra être poursuivie qu'en levant son anonymat. Son consentement est alors explicitement demandé. La cellule Thémis veille aussi au respect de la présomption d'innocence dont bénéficie toute personne mise en cause tant que le manquement qui lui est reproché n'est pas établi.

Que peut Thémis ?

- Vous écouter, vous informer, vous conseiller, vous orienter ;
- offrir un accompagnement de proximité et un suivi dans la durée ;
- conduire ou faire conduire, si besoin, une enquête...

Cellule THÉMIS

Par téléphone : **01 42 19 88 88**, par courriel : themis@intradef.gouv.fr ou themis@defense.gouv.fr

Par voie postale : **Contrôle général des armées**

Cellule Thémis 14 rue Saint-Dominique 75700 PARIS SP07



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE



Défenseur des harkis

Lieutenant au 23^e régiment de spahis durant la guerre d'Algérie, François Meyer organise le départ de 350 harkis à l'indépendance. Il les aide à s'installer en France, nouant de solides liens au fil des ans. À 82 ans, le général Meyer poursuit son combat pour leur reconnaissance.

Il est des hommes pour qui les termes honneur et parole donnée ont un sens. Si beaucoup l'ont oublié, d'autres nous le rappellent, non par de beaux discours, mais par des engagements pris tout au long de leur vie, dans la droite ligne des valeurs qu'ils défendent. Le général François Meyer est de ceux-là. Le « sauveur de harkis », comme le présente souvent la presse, n'est pas du genre à disserter sur les raisons de son engagement en faveur de ces anciens soldats musulmans de l'armée française qui ont combattu pendant la guerre d'Algérie. Pour expliquer sa conduite, il préfère citer

dans le nord-ouest algérien. « *J'ignorais quasiment tout des Français musulmans, comme on les appelait alors, lorsque j'ai pris mon commandement auprès de ces hommes, supplétifs, engagés ou appelés.* » À cette époque, le discours officiel est clair. « *L'Algérie est organiquement française aujourd'hui et pour toujours* », clame le général de Gaulle qui lance aux musulmans : « *Venez à la France, elle ne vous trahira pas !* » Au contact de ses hommes, le lieutenant Meyer découvre la richesse d'une culture, la dignité d'un peuple. Il apprend l'arabe et se familiarise avec les coutumes locales.

« Le général de Gaulle avait annoncé que la France les protégerait et les établirait. Je devais également tenir cette promesse. »

Christophe Colomb : « *Il est de tradition, chez les amiraux de Castille, de choisir la mort plutôt que d'abandonner un seul de ses hommes.* »

Né en 1933, François Meyer grandit à Versailles. Son père est ingénieur et officier dans l'armée de l'Air. Marqué par la défaite de la France en 1940, le jeune homme décide de servir son pays. Sorti de Saint-Cyr en 1957, il choisit la cavalerie. En novembre 1958, lieutenant au 23^e régiment de spahis, il rejoint l'Oranie,

En dépit des déclarations publiques, il doute de l'issue du conflit : la libre autodétermination et la victoire annoncée du Front de libération nationale (FLN) apparaissent chaque jour plus probables. Les harkis, qui ont choisi la France par fidélité ou refus des exactions sanglantes du FLN, se sentent floués. Le lieutenant Meyer leur fait la promesse de « *rester avec eux quel que soit le dénouement de la lutte* ». En mars 1962, les accords d'Évian sont signés, l'Algérie devient

indépendante. Pour autant, la fin de la guerre ne signifie pas l'arrêt des violences. La France, qui avait promis de garantir la sécurité de ces hommes qui l'avaient servie, les abandonne à la vengeance du FLN. Alors que l'armée française plie bagages, le lieutenant Meyer refuse de laisser ses hommes. Leur mise à l'abri est inefficace ; leur transfert vers la France lent. On les encourage à rester au pays. Il parvient à organiser deux convois, en juin et en juillet 1962. Ainsi, près de 350 personnes échappent à une mort certaine quand, durant l'été, de 60 000 à 80 000 harkis sont massacrés. Si les protégés du lieutenant Meyer sont en sécurité dans des camps du Larzac et de Sissonne, quid de leur avenir dans l'Hexagone ? « *Le général de Gaulle avait annoncé que la France les protégerait et les établirait. Je devais également tenir cette promesse.* » Chaque week-end, il parcourt le sud de la France à la recherche de villages où pourraient prendre corps des projets d'insertion. C'est en Lozère qu'il les trouve. Une chaîne de solidarité se met en place. Les harkis se lancent dans l'exploitation agricole du plateau du Roure et commencent leur intégration. Les liens tissés ne se distendent pas. Tandis qu'il poursuit sa carrière militaire en France et en Allemagne, François Meyer continue à rendre visite à ses anciens compagnons d'armes, leur apportant aide et conseils. Il les défend dans la presse, au cours de conférences, écrit un livre intitulé *Pour l'honneur... avec les harkis* et lutte aujourd'hui encore pour la reconnaissance du bien-fondé de leur engagement pendant la guerre d'Algérie. Oui, le général Meyer sait ce que veulent dire honneur et parole donnée. ■

Laetitia Perier



C. VENNIN@DICO

Le général François Meyer en six dates

1962 | Instructeur à l'École de cavalerie de Saumur

1983 | Chef de cabinet de la 1^{re} armée, Strasbourg

2012 | Élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur

1958 | Lieutenant au 23^e régiment de spahis, chef de commando, Algérie

1979 | Commande le 1^{er} régiment de chasseurs, Canjuers

1988 | Dirige les travaux de la Commission armée-jeunesse



Équipe colombophile avec son pigeonnier sur remorque, Oise, 1917

Fabriqué dès 1916, ce nouveau type de pigeonnier permettait d'améliorer la mobilité en fonction de l'avancée ou du retrait de l'adversaire. Les soldats qui dressaient les pigeons avaient un rôle très important puisque les volatiles revenaient afin de retrouver leur maître.

©ECPAD

Grande Guerre

Héros à poils et à plumes

Quatorze millions d'animaux sont mobilisés en août 1914. Chevaux, pigeons, chiens... à l'arrière comme dans les tranchées, ils se révèlent rapidement indispensables pour certaines tâches. Acteurs majeurs du conflit, ils ont eux aussi souffert et subi de lourdes pertes.

Ils s'appelaient Vaillant, Rintintin ou Charlot. Ils ont combattu durant la Grande Guerre. Aux côtés des hommes, au service de la France.

Ces soldats sans uniforme sont morts par millions. Qu'ils soient à poils ou à plumes, les animaux ont rempli des missions de guerre, en soutien des combattants, souvent sous le feu ennemi. Pour eux, le conflit a commencé en même temps que pour les hommes, le 2 août 1914, avec la mobilisation. Si celle-ci permet de multiplier par quatre le format de l'armée française, elle enrôle également près de 14 millions d'animaux. Parmi eux, les chevaux qui, malgré le développement du chemin de fer et de l'automobile, restent indispensables. Plus de 8 millions auraient participé à la guerre. La cavalerie est l'arme offensive par excellence. Du moins, au début du conflit. Car charger à cheval se révèle peu efficace face aux canons et aux mitrailleuses. Sur le champ de bataille, la mission de l'animal évolue alors. Fort, agile, rapide et maniable, il est affecté à la logistique, aux compagnies de mitrailleuses de l'infanterie et aux batteries d'artillerie. Comme le bœuf, le cheval tracte les canons de 75 mm (1,6 tonne) ou de 155 mm (jusqu'à 7 tonnes). Une batterie de quatre canons nécessite environ 200 chevaux. Autres avantages : il ne consomme ni carburant, ni charbon et transporte facilement matériel, arme-

ment et approvisionnement vers le front, faisant fi des chemins accidentés, de la boue et des intempéries. Il tracte également les ambulances, les trains et les véhicules. Face aux besoins grandissants, les chevaux de ferme sont réquisitionnés. Pourtant, en 1917, les chevaux sont décimés par l'artillerie, les gaz, le surmenage et les maladies. En moyenne, 300 d'entre eux tombent chaque jour. Il est de plus en plus difficile de les remplacer et la France est contrainte d'en acheter à ses alliés. Elle

En 1917, les chevaux sont décimés par l'artillerie, les gaz, le surmenage et les maladies. En moyenne, 300 d'entre eux tombent chaque jour.

les fait venir en bateau du Canada, des États-Unis et d'Argentine.

Installés sur les ponts extérieurs, quelle que soit la météo, ils connaissent des conditions de traversée difficiles. Certains meurent pendant le voyage. Cette baisse d'effectif pénalise la tactique militaire. La perte d'un animal devient aussi importante que celle d'un homme, voire plus. À la fin de la guerre, en France, 35 % des chevaux tués ont été abattus pour des raisons sanitaires, alimentaires et morales, abrégeant la souffrance des animaux condamnés. Environ 275 000 ânes et mulets, der-

nier maillon de la chaîne de transport, servent les armées à partir de 1916. Majoritairement originaires d'Algérie, ces animaux robustes – ils peuvent transporter le poids de quatre hommes – et agiles deviennent un élément indispensable à l'artillerie de montagne.

Les oiseaux, eux aussi, ont joué un rôle important avec près de 60 000 pigeons voyageurs utilisés comme moyen de communication par l'armée française. Car, si des progrès sont réalisés dans le domaine de la téléphonie, les bombardements fréquents coupent régulièrement la communication entre unités. Des centres d'instruction colombophiles militaires fournissent la majorité des pigeons, d'autres sont réquisitionnés dans les colombiers des grandes villes.

Des camions spécifiques au sein d'unités mobiles de campagne se déplacent au gré du front. En 1917, 250 colombiers remorques sont opérationnels, contre 48 en 1916. Fiable et dressé au vol de nuit, le pigeon voyageur qui doit livrer son message, le « colombogramme », ne se laisse pas perturber par la fumée et les bombardements. On leur attribue même une devise : « Franchir ou mourir ». Autre mission de cet oiseau : le renseignement. Équipé d'appareil photo très léger à déclenchement automatique, il permet la prise d'images du dispositif ennemi. Cependant, ■■■

■ ■ ■ cette expérience se révèle peu concluante et le pigeon retrouve vite son rôle de messager. Fin 1915, dans le Nord, l'armée allemande interdit tout lâcher de pigeon. Ces oiseaux doivent être capturés et remis aux autorités. Certains ont été décorés, comme le pigeon Vaillant, matricule 787.15, qui a porté le dernier message à Verdun, lors du siège du fort de Vaux, en 1916 : « 4-06-16 - 11h30. Nous tenons toujours, mais nous subissons une attaque par les gaz et les fumées très dangereuses. Il y a urgence à nous dégager. Faites-nous donner de suite communication optique par Souville qui ne répond pas à nos appels. C'est mon dernier pigeon. Raynal. »

Aux côtés des pigeons, les chiens ne sont pas en reste. En août 1914, le 19^e bataillon de chasseurs à pied part au front avec ses six chiens de liaison. Neuf mille bêtes sont réquisitionnées chez les particuliers et dans les refuges. Un chenil militaire est créé au 12^e bataillon de chasseurs alpins puis au sein de la 7^e armée. En septembre 1915, le ministre de la Guerre reconnaît l'emploi

du chien dans l'armée et, deux ans plus tard, le Service des chiens de guerre est créé. Le « meilleur ami de l'homme » possède de nombreuses qualités : une ouïe fine, un odorat développé et une fidélité à toute épreuve. Il est capable d'effectuer diverses missions : aide sanitaire et ambulancier, liaison, attelage, attaque, recherche, patrouilleur, sentinelle... Comme le chat, le chien est utilisé comme dératisseur dans les tranchées, mais également comme détecteur de gaz. À cause des bombardements, de nombreux chiens sont terrorisés, deviennent sourds, et se laissent parfois mourir.

Chiens décorés

Entre 1917 et 1918, 10 000 animaux sont passés par les chenils militaires. Selon les directives de l'armée française, ils devaient obligatoirement être gardés par des soldats ayant suivi un stage dans ces chenils ou dans les sections d'équipage de chiens d'Alaska (*Armées d'aujourd'hui* n° 393). En novembre 1918, les chiens sont démobilisés. Près de 5 500 ont été tués ou sont portés dispa-

rus. Dès 1919, de nombreux chiens ont été récompensés, à l'instar de Charlot, décoré de la croix de Guerre avec deux étoiles pour avoir sauvé des poilus ensevelis vivants. Partageant le quotidien des soldats dans les combats, la boue des tranchées, le froid et la faim, les animaux s'imposent comme des compagnons d'infortune, apportant réconfort et soutien moral aux soldats. La mode des mascottes apparaît. D'autres animaux, comme les puces, les poux (les totos) et les rats, s'invitent sans avoir été réquisitionnés...

En France, au Royaume-Uni et en Belgique, des mémoriaux ont été élevés pour ces animaux tombés au combat. Aujourd'hui encore, les chiens soldats sont présents sur les théâtres d'opérations, comme Fitas, fait prisonnier par les talibans en 2011 en Afghanistan, et décoré de la médaille d'or de la Défense nationale avec étoile d'argent, après s'être échappé. Blessé et mis à la retraite, il décédera quelques mois plus tard. Les pigeons du 8^e régiment de transmissions pourraient, eux, être déployés en cas de cyberattaque d'ampleur. ■

Flora Cantin

En 1916, dans l'Oise, des artilleurs transportent du matériel à l'aide d'un attelage.



©ECPAD

Offre sélectionnée par



Résultat 2014: 3,20% net*

Préparez votre avenir, avec une épargne

sécuritaire et performante



Pour en savoir plus, rendez-vous sur gmpa.fr

Pour la réalisation de vos projets, Épargne Retraite 2 vous permet de constituer à votre rythme une épargne solide et disponible à tout moment.

- + Des frais de gestion annuels faibles : 0,36 % sur le fonds garanti en euros (Actif Cantonné ASAC)
- + Frais sur versements dégressifs : de 2 % à 0,90 %

Disponible en version multisupports avec Épargne Retraite 2 Plus

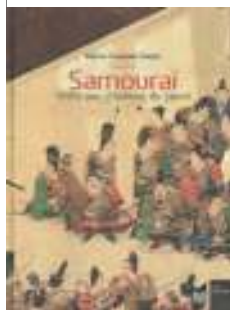
- + Le Fonds Euros garanti
- + 48 supports en unités de compte**
- + 4 arbitrages annuels et options d'arbitrages automatiques gratuits
- + www.gmpa.fr

Contrats à nouveau primés en 2013 et 2014



Small text at the bottom left containing various codes and contact information.





SAMOURAI, 1000 ans d'histoire du Japon

Les samourais (les guerriers) apparaissent au x^e siècle et dominent l'histoire du Japon jusqu'en 1870, lorsque les réformes de l'empereur Meiji abolissent officiellement leur statut. Depuis plus d'un siècle, la figure du samourai est cependant toujours bien vivante dans la littérature, le cinéma ou la culture populaire japonaise. Ce très bel ouvrage de Pierre-François Souyri, ancien directeur de la Maison franco-japonaise de Tokyo, invite à découvrir l'histoire de l'archipel à partir du quotidien de ces guerriers qui furent tout à la fois des administrateurs, de fins lettrés, des esthètes, de grands amateurs de thé et de redoutables combattants soumis à un code de l'honneur implacable. Un voyage passionnant aux sources de l'imaginaire du Japon.

Pierre-François Souyri, Coédition PUR et les éditions du Château des ducs de Bretagne, 264 p., 39,50 €

LA PIRATERIE AU FIL DE L'HISTOIRE Un défi pour l'État

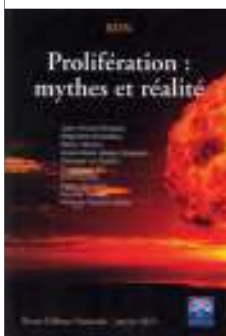
Issu des actes d'un colloque international organisé en mai 2012 à l'université de La Rochelle, cet ouvrage dresse un état des lieux de la piraterie dans le monde. L'enjeu de ces journées d'études était d'associer juristes, économistes et historiens aux experts des états-majors et des milieux industriels, non seulement pour étudier les facteurs favorisant, depuis l'Antiquité, l'émergence de la piraterie, mais aussi pour préciser les moyens économiques, juridiques, diplomatiques et militaires nécessaires à son éradication. Une contribution scientifique majeure dirigée par Michèle Battesti, directrice du domaine « Défense et société » de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire.

Dirigé par Michèle Battesti, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 496 p., 24 €



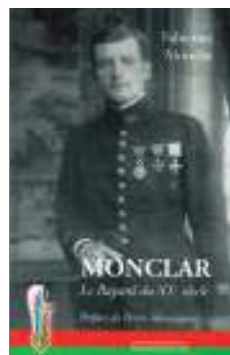
PROLIFÉRATION : mythes et réalité

La *Revue Défense nationale* (RDN) est l'un des principaux outils d'analyse des problèmes stratégiques contemporains. Son indépendance éditoriale et la notoriété de ses contributeurs en font un espace d'échange et de diffusion d'idées



nouvelles sur les questions de défense et de sécurité. En janvier, la RDN a ouvert le dossier de la prolifération nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique « entre mythes et réalité ». En février, ce sont les printemps arabes qui, quatre ans après leur éclosion, sont passés à la loupe d'une dizaine de spécialistes. Des études pluridisciplinaires qui permettent, chaque mois, d'identifier l'émergence de nouveaux débats et de relire l'actualité à travers le prisme de l'analyse stratégique.

Revue Défense nationale, 134 p., 10 numéros par an, 16 €



MONCLAR, Le Bayard du xx^e siècle

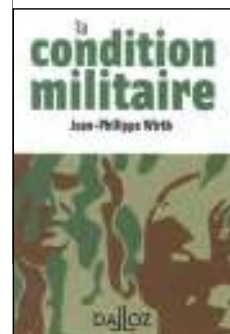
Raoul Magrin-Vernerey, alias Monclar, est au moment de sa disparition, en 1964, l'officier le plus décoré de France. À partir d'archives familiales inédites, Fabienne Monclar, sa fille, raconte la vie de ce soldat dont le courage au combat est très tôt devenu légendaire. Premier signe du destin, Monclar sort de Saint-Cyr en 1914, promotion Montmirail, celle qui compte le plus de « morts pour la France ». Mais Monclar traverse le xx^e siècle et toutes ses guerres. Onze fois cité, blessé à sept reprises, le jeune chef d'escadron est déjà un héros à la fin de la Première Guerre mondiale. Il rejoint ensuite la Légion étrangère avant de combattre à Narvik (Norvège), en Afrique, en Indochine et en Corée. Ce livre est la première biographie de celui qui fut souvent comparé au chevalier Bayard, et qui fut affublé dès 1918 de tous les superlatifs parmi lesquels « l'as des as ».

Fabienne Monclar, éd. Via Romana, 468 p., 25 €

LA CONDITION MILITAIRE

Le métier de soldat est peu connu du grand public. Le livre IV du code de la Défense, qui définit le statut particulier des corps militaires, commande en effet l'esprit de sacrifice, la neutralité, le loyalisme, la discipline : autant d'exigences qui définissent davantage une vocation que l'exercice d'une simple profession. Quelle est la spécificité de l'état militaire ? Comment se déroule une carrière ? Comment se concilie au quotidien la vie de famille et la condition militaire ? Quelles sont les relations hiérarchiques, les protections juridiques, les rémunérations ? C'est à ces différentes questions que répond ce petit ouvrage de l'ancien inspecteur général des armées Jean-Philippe Wirth. Une synthèse résolument descriptive, dont l'enjeu explicite est de préciser la place des militaires dans la société, et le sens de leur engagement au service de la nation.

Jean-Philippe Wirth, éd. Dalloz, 296 p., 3 €



IGESA

Vacances loisirs

Vacances d'été 2015 Il est encore temps de réserver !

Augmentation
0%
en 2015



Toutes les disponibilités
sur www.igesa.fr

Paiement
plusieurs fois
sans frais

